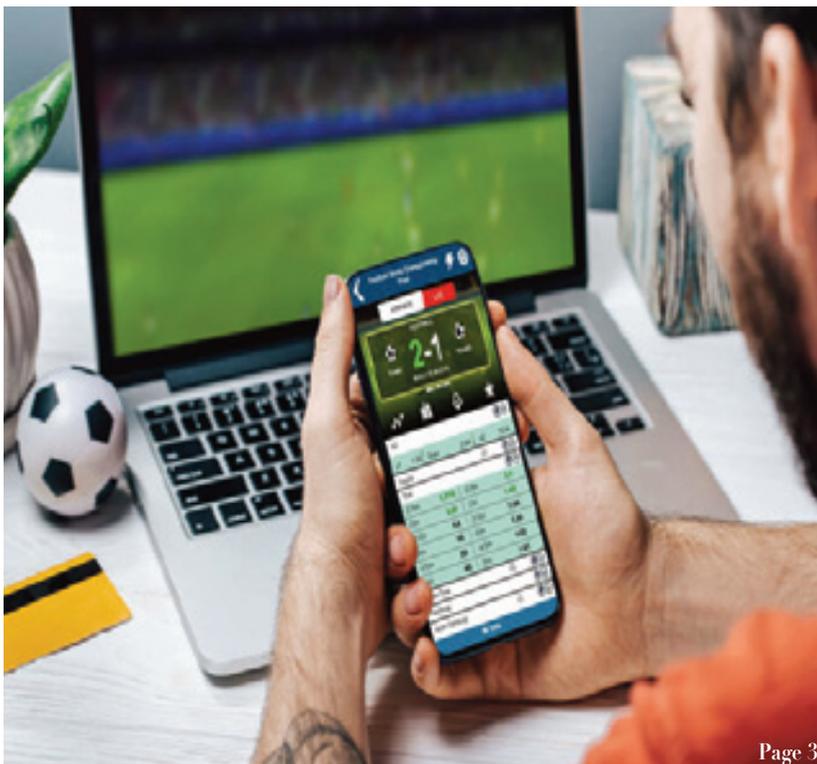


Jeux d'argent en toute illégalité *Hémorragie de devises en toute impunité*

*Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie
interpelle le gouvernement en dénonçant
une économie parallèle hors de contrôle*



Page 3

Lire également le reportage en pages 4-5

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers déplore la modicité des orientations des secteurs de l'agriculture et de l'enseignement

Page 2



L'USFP présent au 81^{ème} Congrès du Parti socialiste français à Nancy
Entre continuité et renouveau

Page 6



L'Iran visé par des frappes massives israéliennes
Téhéran accuse le coup et compte ses morts et blessés

Page 10

Le Groupe socialiste-opposition ittihadie à la Chambre des conseillers déplore la modicité des orientations des secteurs de l'agriculture et de l'enseignement



A la veille, au lendemain et surlendemain de l'Aïd El Kebir, la viande ovine mais aussi bovine a totalement disparu des étals des grandes surfaces ! Absurde et inouï, que s'est-il passé ?

Cette pénurie, ce manque quant au quotient des ménages trouve purement et simplement son explication dans les manœuvres frauduleuses d'une bande d'intermédiaires-Chenaka dans le langage populaire marocain-opportunistes et avides de gain facile.

Tout au long de la semaine entourant la fête, la pénurie s'installe et quand bien même on arrive à en trouver, la démesure et les prix exorbitants rebutent les ménages tant les tarifs dépassent l'entendement...

Cela a, en tout état de cause, dominé les discussions dans la Chambre des conseillers lors de la séance des questions orales. En effet, lors de la séance des questions orales dans ladite institution parlementaire, Boubker Aâbid, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, a adressé des critiques opportunément acerbes au gouvernement traitant la politique de protection et de préservation du cheptel national d'un échec gravissime.

Le conseiller ittihadie a considéré, à ce propos, que la crise en

question, impactant lourdement le potentiel du cheptel traduit clairement une défaillance notable de l'action supposée préserver ce potentiel vital, en rappelant que le cheptel national, qui a toujours constitué un levier considérable de l'économie de l'élevage et un fondement considérable de l'économie de l'élevage rural, est d'ores et déjà menacé d'un anéantissement total, du fait précisément de l'absence de toute vision claire et de toute politique efficiente en la matière.

Le conseiller parlementaire uspéiste a souligné, à ce propos que la déperdition du cheptel na-

tional n'affecte pas seulement la sécurité alimentaire des Marocains mais affecte également la souveraineté nationale dans un secteur vital et stratégique, tout en indiquant que cette déchéance attient des niveaux inédits occasionnant l'incapacité du gouvernement d'assurer la disponibilité des ovins de l'Aïd en dépit des subventions fortuites et vaines selon les déclarations mêmes du ministre chargé du budget.

Le parlementaire, membre du groupe d'opposition ittihadie, n'a pas manqué de rendre hommage à l'intervention Royale, par ailleurs pertinente appelant les Marocains à s'abstenir d'égorger, cette année, les moutons, ...estimant que cette Haute orientation a permis d'éviter une réelle catastrophe, ajoutant que l'Intervention Royale suscite des interrogations percutantes quant à l'utilité opportune d'un gouvernement-incapable de protéger les richesses nationales, d'assurer la sécurité alimentaire des citoyens et de mettre en œuvre une stratégie nationale ambitieuse à même de préserver le cheptel national...

D'autre part, dans une seconde intervention, le conseiller parlementaire membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie Boubker Aâbid a abordé l'état du climat général ayant mar-



La déperdition du cheptel national n'affecte pas seulement la sécurité alimentaire mais également la souveraineté nationale dans un secteur vital et stratégique



La persistance de la fraude ne fait que vider le diplôme du Baccalauréat de sa teneur académique en le transformant en un simple document formel

que le déroulement de la session ordinaire de l'examen national ordinaire du baccalauréat, marqué, selon lui, par l'appréhension des comportements frauduleux lors des épreuves en question, soulignant que l'examen en question n'est plus seulement un test d'évaluation scolaire mais loin une échéance nationale reflétant la crédibilité de l'ensemble du système scolaire.

Là-dessus, le conseiller parlementaire Aâbid a noté que cet examen auquel ont pris part environ 495 milles candidats dont 110 milles candidats libres, a été entaché par l'enregistrement de 2769 cas de fraude, estimant que ces données statistiques sont vraiment « inquiétantes », avérant, pour lui l'échec de l'approche contraignantes...

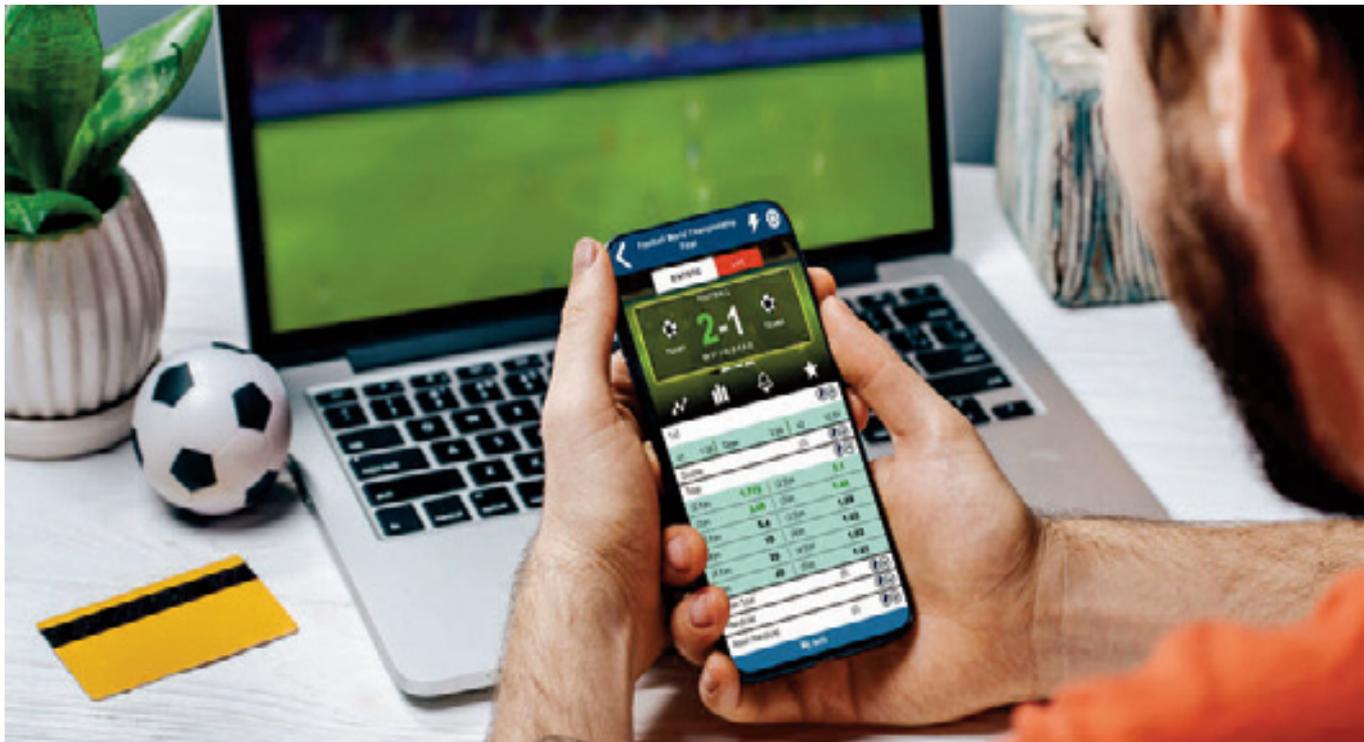
Par ailleurs, l'intervention du conseiller parlementaire ittihadie, s'est également focalisée sur ce qu'il qualifie de « culture parallèle » mettant en péril l'un des piliers de l'école marocain, alertant que « la persistance de la fraude ne fait que vider le diplôme du Baccalauréat de sa teneur académique en le transformant en un simple document formel ne reflétant point les compétences réelles, affectant par ailleurs la pertinence du principe de l'égalité des chances !!! (...)

Rachid Meftah

Jeux d'argent en toute illégalité

Hémorragie de devises en toute impunité

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie interpelle le gouvernement en dénonçant une économie parallèle hors de contrôle



À travers une question écrite adressée à Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Économie et des Finances, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers sonne l'alerte: le fléau des jeux d'argent en ligne prend des proportions alarmantes, menaçant non seulement la stabilité du système financier marocain, mais aussi l'avenir de toute une génération.

Derrière cette interpellation du Groupe socialiste se dessine un paysage inquiétant, où se croisent économie souterraine, addiction, blanchiment d'argent et inaction réglementaire. Au cœur de cet enchevêtrement complexe, un nom revient comme un refrain toxique : 1xbet, la fameuse plateforme russe de paris sportifs illégaux, aujourd'hui solidement implantée dans l'écosystème numérique marocain... sans jamais avoir été autorisée à y opérer. Soutenue par des réseaux bien rodés, 1xbet utilise les failles du système marocain pour détourner l'équivalent de millions, voire de milliards de dirhams en différentes devises, chaque année.

Ce que dénonce le Groupe socialiste n'est pas un fait isolé, mais une industrie parallèle, organisée, tentaculaire et totalement hors de contrôle. Les jeux d'argent en ligne, notamment les paris sportifs et jeux de casino, explosent depuis quelques années, dopés par l'essor des smartphones, des réseaux sociaux et un vide juridique béant.

1xbet, tout comme «Linebet», «Melbet» et plusieurs autres plateformes, bannies dans plusieurs pays d'Europe, dont la France et l'Allemagne, opèrent aujourd'hui librement depuis l'étranger sur le territoire marocain, sans licence, ni impôt, ni redevance. 1xbet, fondés par d'anciens membres des services secrets russes et aujourd'hui basée à Chypre, capte à elle seule près de la moitié des mises

sportives effectuées au Maroc, loin devant la Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS), l'opérateur légal sous tutelle de l'État.

Le manque à gagner est colossal : plus de 700 millions de dirhams par an, selon des sources croisées. Le plus inquiétant, ce n'est pas tant l'évasion fiscale – bien qu'elle soit significative – mais l'évasion en devises. L'équivalent de millions de dirhams en devise quitte illégalement le territoire chaque mois via des circuits informels, comme l'a récemment confirmé une enquête conjointe de l'Office des changes et de l'Autorité nationale du renseignement financier.

Ce genre de plateformes illégales ne fonctionnent pas seules. Elles s'appuient sur un réseau informel d'agents locaux, qui alimentent les comptes des parieurs, reçoivent leurs mises, et transfèrent l'argent vers l'étranger via des moyens alternatifs : cryptomonnaies, virements anonymes, ou conversions de devises en dehors des circuits bancaires officiels.

Tout se passe en dehors du radar des institutions, sans déclaration au fisc, sans suivi réglementaire, et dans une impunité quasi totale. Certaines transactions ont récemment atteint des sommets : plus de 7 millions de dirhams transférés vers l'étranger par un seul canal, sans que les autorités n'en soient averties à temps.

Ce système repose sur l'incapacité actuelle de l'État marocain à suivre les flux financiers numériques, notamment ceux qui transitent par les monnaies virtuelles, encore non reconnues légalement. La législation peine à rattraper une réalité qui évolue plus vite qu'elle, à mesure que les technologies de contournement se perfectionnent.

Face à ce raz-de-marée, l'État semble hésitant. Le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, a bien tiré la sonnette

d'alarme lors d'une session parlementaire, dénonçant l'emprise croissante de 1xbet sur le marché illégal et ses conséquences macroéconomiques. Mais où est la riposte légale ? Où sont les instruments de régulation numérique ?

Ce vide légal fait aussi peser un risque de blanchiment d'argent massif. Quand des millions transitent par des circuits informels, il devient impossible de savoir si ces flux proviennent uniquement des jeux d'argent ou s'ils cachent des trafics plus lourds : drogue, cybercriminalité, financement occulte.

Et puis, les dégâts ne sont pas seulement financiers. Ils sont aussi humains. Les jeunes sont devenus la cible privilégiée de ces plateformes. Grâce à des applications simples, des bonus séduisants, des promesses de gains rapides, ces sites exploitent les faiblesses psychologiques et sociales de toute une frange de la population, déjà fragilisée par le chômage et l'absence de perspectives économiques claires.

Les risques d'addiction au jeu d'argent en ligne sont bien réels. Et à défaut de régulation, le Maroc assiste, impuissant, à l'émergence d'un nouveau fléau générationnel. Derrière chaque mise, il y a une perte d'épargne, un surendettement, un jeune déscolarisé ou un foyer brisé.

Le plus grave, peut-être, est que tout cela se déroule en dehors de tout cadre juridique clair. Le droit marocain n'a tout simplement pas anticipé l'explosion des jeux d'argent en ligne, notamment ceux opérés depuis l'étranger. Résultat : les autorités de contrôle n'ont ni les outils techniques ni les fondements légaux pour agir efficacement.

La réaction du Groupe socialiste vient combler ce vide, du moins politiquement. Elle interpelle la ministre sur les mesures

concrètes que son département, en coordination avec l'Office des changes et Bank Al-Maghrib, entend prendre pour quantifier ce phénomène, le suivre et y mettre un terme. Mais au-delà des diagnostics, ce que réclament les ittihadis, c'est une véritable stratégie gouvernementale, à même de protéger les intérêts économiques du pays autant que la santé mentale de sa jeunesse.

Ce qui se joue ici n'est pas seulement une bataille contre un opérateur illégal. C'est un combat pour la souveraineté économique, pour la crédibilité de l'État, et pour la protection des citoyens. Laisser faire, c'est envoyer un signal dangereux : celui que le Maroc est un territoire où les puissances numériques illégales peuvent prospérer sans résistance.

Ce combat ne peut pas être gagné avec des demi-mesures. Il exige un arsenal législatif moderne, une coopération entre les instances financières, les services de renseignement et les autorités judiciaires. Il exige aussi une volonté politique claire : celle de ne plus tolérer qu'un pays tout entier devienne un terrain de jeu pour mafias numériques.

La question du Groupe socialiste n'est pas une simple formalité parlementaire. C'est un acte politique fort qui expose un scandale économique de grande ampleur. Le Maroc ne peut plus se permettre de fermer les yeux. Il est temps de nommer les choses, de tracer les lignes rouges, et de reprendre le contrôle de ce qui nous échappe. Car si rien n'est fait, ce ne sont pas seulement l'équivalent de milliards de dirhams en devise qui continueront de s'évaporer dans l'ombre. À terme, c'est la crédibilité même des autorités marocaines qui sera mise en jeu.

Mehdi Ouassat

Les jeux d'argent et de hasard

L'autre pandémie qui n'épargne pas les mineurs

Ce reportage a été publié en 2021. Nous le republions aujourd'hui, non par nostalgie, mais parce qu'il est malheureusement toujours d'une actualité brillante. Depuis cette première alerte, lancée dans nos colonnes à une époque où le phénomène des paris sportifs illégaux ne faisait pas encore les gros titres, rien — ou presque — n'a été fait. Quatre ans après la publication de cet article, rien n'a changé. Pire : tout s'est aggravé. Si les projecteurs sont aujourd'hui braqués sur les paris sportifs illégaux opérés sur des plateformes étrangères, comme 1xbet, Linebet ou Melbet, les dérives dénoncées dès 2021 touchaient déjà l'ensemble de l'écosystème des jeux d'argent au Maroc — qu'il soit légal ou non.

Dans ce reportage, nous abordons un phénomène dont les racines étaient déjà profondes : des mineurs qui parient dans l'indifférence générale, y compris dans les points de vente de la Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS), pourtant tenue légalement d'interdire l'accès aux moins de 18 ans. Nous pointons aussi les campagnes publicitaires tapageuses, séduisantes et profondément manipulatoires, diffusées en toute légalité, dans des lieux publics ou sur les réseaux sociaux, et calibrées pour captiver un public jeune, vulnérable et facilement influençable. Au-delà de la question de la légalité, nous dressons le constat alarmant d'un pays livré à l'appel toujours plus fort du jeu, sans

cadre éducatif, sans garde-fous psychologiques, sans accompagnement préventif digne de ce nom. Des vies basculent. Des familles explosent. Des joueurs s'endettent, se perdent, se détruisent en silence. Et pendant ce temps-là, les autorités observent. La MDJS ferme les yeux. L'addiction progresse, le désespoir aussi. C'est pourquoi il nous semblait essentiel de ressortir ce reportage du silence. Non pas comme une archive, mais comme un énième cri d'alerte. Comme la preuve qu'on savait. Et qu'on n'a rien fait. Et parce que, visiblement, nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.



Les paris sportifs et les jeux de hasard font de plus en plus d'adeptes au Maroc. En 2019, plus de 5 millions de Marocains y ont dépensé un peu plus d'un milliard de dirhams, selon des chiffres non officiels. En ligne ou à travers les points de vente, les joueurs, souvent jeunes, parfois mineurs, rêvent de remporter le gros lot, mais la réalité est tout autre.

Le manque de contrôle sur l'accès aux jeux et le matraquage publicitaire sont souvent lourds de conséquences sur la santé et la vie quotidienne des parieurs qui se retrouvent généralement dans des situations de grande détresse. Endettement, dépendance et problèmes sociaux, cette course aux gains génère beaucoup moins de bénéfices qu'il n'y paraît.

Les mineurs, un public particulièrement influençable

La loi interdit formellement les jeux d'argent aux moins de 18 ans. Pourtant, depuis leur avènement et la multiplication des plateformes, les paris sportifs font désormais partie du quotidien de nombreux mineurs. C'est en tout cas ce qu'on a pu constater chez un bon nombre d'adolescents qui associent passion du sport à appât du gain.

En effet, la promesse de gains colossaux et

de sensations fortes fait rêver. Mais la frontière entre plaisir et addiction est facilement franchissable puisque l'omniprésence de spots publicitaires et la facilité d'accès mènent dans la plupart des cas à une dépendance au jeu chez les jeunes, un public particulièrement influençable, attentif aux tendances et exposé au risque élevé de développer une conduite addictive.

Plusieurs rapports internationaux décrivent «une nouvelle génération de consommateurs, avides d'émotions et de nouveautés, formés au jeu vidéo et décomplexés dans leur approche du jeu d'argent». Pour l'attirer, les bookmakers redoublent d'effort et de créativité dans leurs campagnes de publicité.

«Connectez-vous à la victoire ! Parier en ligne», «Ne laissez rien vous arrêter... Pariez en ligne !», «Avec Cote & Sport, je suis parti loin. Et toi, où est-ce que tu en es?», ... autant de formules percutantes pour défer les jeunes et titiller leur penchant pour l'appât du gain.

Aujourd'hui, rien de plus facile pour un mineur que d'accéder à des paris sportifs en ligne grâce à son téléphone mobile, ou encore à travers les points de vente. Tous les mineurs approchés par Libé déclarent ne pas avoir trop de difficultés à parier ou à retirer leur gain.

Pourtant à la caisse de chaque détaillant de la Marocaine des jeux et des sports (MDJS), un écriteau rappelle que «les jeux d'argent sont in-

terdits aux mineurs». Mais pour Aymane, qui soufflera bientôt ses 17 bougies, déboursier quelques dirhams pour s'en remettre au hasard est un jeu d'enfant. Nous avons effectué un test avec cet ado auprès de trois points de vente à Casablanca. A chaque fois, il a pu tenter sa chance sans essayer le moindre refus.

Les gérants de ces points de vente n'ont pas hésité une seconde à effectuer les transactions. «Cela ne m'étonne pas du tout, il n'y a aucun contrôle et c'est toujours comme ça», commente le jeune lycéen qui a commencé à parier chez la MDJS dès sa première année de lycée, à l'âge de 15 ans. «On ne m'a jamais demandé de carte d'identité», assure-t-il.

Nous avons réalisé la même expérience avec son ami Omar qui, lui, fait un peu plus jeune du haut de ses 16 ans et demi. Chez le premier détaillant, il a pu repartir avec un ticket de «Cote & Sport» à 24 dirhams. Chez le second, il n'a eu aucun mal à mettre la main sur une carte à gratter à 10 dirhams.

En effet, la prévention et l'interdiction se limitent aujourd'hui à une phrase, écrite en petits caractères, lors des publicités ou sur les affiches. Les raisons avancées par les patrons des points de ventes sont multiples. Il y a d'abord la réticence à l'idée de passer à côté de quelques ventes, en plus de la peur de contrarier la clientèle. «Et aussi parce qu'avec des centaines de

clients par jour, on n'est pas infallible», admet le gérant d'un point de vente casablancais. «Les jeunes sont très nombreux et on ne peut pas forcément identifier au premier coup d'œil qui est majeur et qui ne l'est pas», explique-t-il.

Pour sa part, Abdelfettah, un quinquagénaire vétré de paris sportifs, souligne qu'il est primordial de mettre en lumière «les effets néfastes que peuvent avoir les paris sportifs sur les mineurs». «Faisant partie de millions de personnes qui ont passé de longues années de leur vie à s'endetter et à rêver du gros lot sans jamais l'atteindre, dit-il, j'espère sincèrement que les bookmakers évolueront dans leur communication, notamment les spots TV, pour prévenir les mineurs et les jeunes des conséquences fatales des jeux d'argent». «Il s'agit d'un public facilement influençable et les sociétés de paris le savent très bien», explique cet informaticien aux cheveux poivre et sel, avant d'ajouter : «Ils cherchent à attirer les jeunes, notamment avec ce qu'on appelle les jeux virtuels, où l'on parie sur des événements sportifs qui opposent des équipes de football virtuelles, modélisées en 3D». «Ce type de paris s'apparente clairement au monde des jeux vidéo, ça attire une clientèle très jeune, avide d'argent et de gloire», explique notre interlocuteur. Et de conclure : «Promettre une richesse qui, en réalité, n'arrive quasiment jamais, c'est dangereux, la promettre à un jeune

public, ça l'est encore plus".

Libé à également essayé de contacter la Marocaine des jeux et des sports pour avoir des explications au sujet de paris sportifs chez les mineurs. Après plusieurs tentatives, le service de communication de la MDJS n'a pas donné suite à nos appels.

Des pubs manipulatrices et aux qualités séductrices très efficaces

La participation croissante de mineurs à ces jeux d'argent, malgré l'interdiction qui leur est faite, s'explique, en grande partie, par la profusion de publicités ciblées aux codes bien étudiés visant implicitement la jeunesse par la mise en scène de références attrayantes pour cette tranche d'âge.

En ligne, à la télévision ou dans les lieux publics, les publicités de paris sportifs, manipulatrices et aux qualités séductrices très efficaces, affectent le quotidien des mineurs qui s'y identifient bien souvent, malgré le fait qu'elles ne leur sont pas formellement destinées.

Ces publicités détournent ainsi l'interdiction qui leur est faite de s'adresser à des mineurs en ciblant un public "jeune" et en jouant avec l'étonnement d'interprétation de ce terme. Ils sont en effet courtisés avec tous les codes des cultures urbaines et avec le renfort de rappeurs et de footballeurs. Les promesses sont assez invariables : gains faciles, excitation du jeu, reconnaissance sociale. Les messages réglementaires sont, quant à eux, dérisoires au regard du discours délivré.

Certaines études britanniques ont même conclu qu'une interdiction générale de la publicité en faveur des jeux d'argent et de hasard est l'unique option permettant la protection des mineurs. Elle permettrait en outre de limiter l'exposition aux jeux d'argent des majeurs, eux aussi concernés par les effets néfastes de cette pratique. De nombreux pays, dont l'Espagne et l'Italie, ont déjà franchi le premier pas en interdisant les publicités de paris sportifs sur les réseaux sociaux.

Docteur H.Z., psychiatre addictologue exerçant à Casablanca, nous explique que "l'omniprésence des spots publicitaires a une réelle influence sur les jeunes et banalise l'acte de jouer". "Ils leur donnent l'illusion qu'ils peuvent sortir par le jeu d'un milieu où ils cumulent les obstacles", souligne-t-il. Et de préciser : "Plus grave encore, ils mettent en scène des profils qui sortiraient de situations de difficultés personnelles, professionnelles, sociales ou psychologiques grâce au jeu et laissent supposer que l'on peut gagner sa vie grâce au jeu". Autant de pratiques que ce spécialiste juge "néfastes".

L'appel du jeu, toujours plus fort

Dans le jeu pathologique ou en anglais « pathological gambling » (tel qu'il est décrit dans les Classifications Internationales des Maladies (CIM) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou de celles de l'American Psychiatric Association (DSM)), les joueurs pathologiques souffrent d'un besoin irrésistible de jouer. Ce besoin n'a rien de raisonnable. Rapidement, c'est autour de lui que s'organise la vie quotidienne. Les pertes d'argent doivent être compensées par de nouveaux paris. Pour cela, les joueurs dits pathologiques ne vont pas hésiter à annuler, déplacer, retarder ou simplement rater, sans donner la moindre explication, des rendez-vous professionnels ou personnels quelle que soit leur importance. L'appel du jeu est toujours plus fort.

Et les joueurs compulsifs sont en effet prêts à tout pour masquer leur addiction. Ils peuvent mentir ou trahir. Certains finissent par tout perdre avec le jeu. Leur argent, leur famille, leurs amis, leur travail. Le joueur abusif accepte mal de perdre. Il pense que jouer plus est le seul moyen de récupérer l'argent perdu. Il finit par perdre le contrôle de sa vie.

Dans la majorité des cas, c'est l'entourage qui va identifier la conduite addictive d'un proche. Pour les mineurs, les parents ont donc un rôle essentiel à jouer : celui d'être vigilant. "Le dialogue est la base d'une relation constructive avec son enfant. Face aux paris sportifs, ne pas laisser l'adolescent livré à lui-même et échanger régulièrement avec lui sans dramatiser, ni banaliser, sur la réalité des gains pour les joueurs, peut être le gage d'une prise de conscience pour lui", explique Dr H.Z. Et d'ajouter : "Les paris sportifs ont un pouvoir hautement addictif et les mineurs constituent une population vulnérable. Ça leur tourne vite la tête, en particulier à un âge où l'on se croit invincible".

Certains adolescents sont emportés dans une dérive de toute-puissance mégalomaniaque, qui s'avère complexe à enrayer". Si l'on est loin de l'ampleur des problèmes rencontrés avec l'alcool, la drogue et les cyberdépendances aux écrans, l'addiction aux paris sportifs chez les mineurs est tout de même bien réelle.

"Les mineurs n'ont pas l'appareil psychique suffisamment mature pour comprendre les mécanismes des jeux d'argent comme les paris sportifs et pour faire face à leurs pièges", affirme notre addictologue. Il nous explique également que sur le plan neurobiologique, les mécanismes cérébraux impliqués dans les difficultés de la per-

sonne à contrôler son comportement de consommation ludique sont proches de ceux qui affectent les consommateurs de cocaïne ou d'amphétamines. "Les sentiments et émotions positifs de plaisir et d'excitation sont provoqués par une augmentation de la libération des neurotransmetteurs telles que la dopamine et la noradrénaline.

Cependant l'effet de cette libération de neurotransmetteurs ne dure que peu de temps. Ainsi, le joueur doit reproduire son comportement pour provoquer de nouveau cette libération. Dans la mesure où les cellules du cerveau vont s'habituer à l'effet de cette libération, la dose (dans notre cas c'est-à-dire les mises) doit être augmentée pour provoquer l'effet recherché", précise-t-il, avant de rappeler que "la personne concernée aura tout le mal du monde à résister sans une aide extérieure".

C'est exactement le cas pour ce jeune homme de 28 ans qui a souhaité garder l'anonymat. Il a commencé à jouer à l'âge de 17 ans, initié par un cousin plus âgé. Après avoir remporté 4500 dirhams pour une première mise de 10 dirhams - le big win comme on dit dans le jargon, il a continué à miser des sommes raisonnables d'abord. Mais une fois entré dans la vie active, il s'est mis à jouer des sommes beaucoup plus importantes. "Ça a commencé avec de petites sommes, 10 ou 20 dirhams, puis j'en suis venu à mettre parfois tout mon salaire (7000 dirhams) sur un seul match", nous déclare-t-il avec beaucoup d'amertume. "Quand je suis trop dégoûté des montants que je perds, j'arrive à arrêter deux mois et puis malheureusement je recommence. Cela ne m'a visiblement pas encore servi de leçon. C'est très dur d'arrêter", estime-t-il.

Après avoir fait des chèques sans provisions, emprunté de l'argent à ses amis et ses proches, reçu des menaces de personnes furieuses de ne pas être remboursées, notre interlocuteur explique avoir eu recours à un spécialiste en addictologie. Aujourd'hui, il a une dette de plusieurs dizaines de milliers de dirhams.

Les équilibres familiaux détruits

Quand il n'y a plus d'argent ou plus de possibilité de jouer, le joueur pathologique développe une symptomatologie de "sevrage". Elle est marquée par des signes comme le trouble du sommeil, l'irritabilité voire l'agressivité, la nervosité, la perte d'appétit, les sueurs, les maux de tête et de ventre et assez souvent une véritable dépression. Souvent d'autres addictions vont s'installer et accompagner le jeu pathologique : l'alcool, le tabac, le mésusage de tranquillisants, parfois la consommation de substances psychoactives illicites.

Cette situation détruit régulièrement les équilibres familiaux. Ceci est encore plus vrai si le comportement pathologique a été dissimulé avec succès pendant de longues périodes, parfois des années, à travers des montagnes de mensonges.

"Quand la situation devient insupportable, le risque de passage à l'acte suicidaire est majeur", explique le Dr H.Z. "Comme pour toutes les addictions et presque toutes les maladies chroniques, la prise en charge précoce de l'addiction aux jeux d'argent est prédictive d'une évolution positive. On peut dire que plus l'on commence tôt avec le traitement, plus grandes sont les chances de s'en sortir", ajoute-t-il.

Il est à noter que plusieurs recherches et enquêtes internationales démontrent que le fait d'avoir un bas niveau socio-économique entraîne des risques de développer des problèmes d'addiction aux jeux d'argent. Il s'agit souvent de personnes avec une certaine pression financière qui tentent d'investir dans le jeu dans l'espoir d'améliorer leur quotidien.

Il y a également le côté promesse alléchante d'élévation sociale grâce aux paris. Mais la réalité démontre que c'est peut-être un joueur sur 100 000 qui va réussir à monter les échelons sociaux grâce à un pari qui va lui rapporter gros. Derrière, tous les autres parieurs risquent de déboucher sur l'addiction et la ruine et entraînent souvent leur famille dans leur perte.

Absence d'une véritable politique de prévention

En l'absence de politique de prévention, les parieurs sont généralement livrés à eux-mêmes. Les messages d'avertissement dictés par la loi sont souvent inopérants. "Un message de prévention fonctionne bien avec quelqu'un qui va bien. Les joueurs problématiques ou ceux qui risquent de le devenir n'y font pas attention", déplore le Dr H.Z.

Le meilleur conseil est donc le suivant : le jeu doit rester une source de plaisir avant tout. Il faut également faire des pauses pour tester sa capacité à garder le contrôle. Certes, suivre un match sur lequel on a parié peut procurer des sentiments intenses, mais il ne faut pas en oublier pour autant la réalité de la vie, ni se renfermer sur soi-même. Enfin et c'est sans doute le plus important : n'engagez jamais une somme d'argent qui mettrait en péril votre budget mensuel vital. C'est la règle numéro un à respecter. On ne s'offre pas des vacances à Miami en misant tout son salaire et en espérant, à chaque fois, remporter le gros lot.

Mehdi Ouassat



L'USFP présent au 81^{ème} Congrès du Parti socialiste français à Nancy

Entre continuité et renouveau



Le Parti socialiste français tient son 81^e congrès dans la ville de Nancy, à l'est de la France, du 13 au 15 juin. L'ouverture officielle devait avoir lieu vendredi. Ce congrès s'annonce comme une étape cruciale pour définir l'orientation politique du parti, après la réélection d'Olivier Faure en tant que Premier secrétaire, lors d'un scrutin interne organisé la semaine dernière. Faure, fervent défenseur d'une alliance durable avec les forces de gauche, voit ainsi sa légitimité confirmée pour un quatrième mandat consécutif par les militants du parti.

L'Union socialiste des forces populaires participe à cette conférence avec une délégation conduite par Mehdi Mezouari, représentant le Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar. Cette participation s'inscrit dans la continuité du rapprochement entre les deux partis, un processus qui s'est renforcé à l'occasion de la rencontre bilatérale entre le Premier secrétaire de l'USFP et son homologue français, en marge des travaux de l'Internationale socialiste, tenue à Rabat en décembre dernier.

Ce congrès se tient dans un contexte national et international particulièrement complexe.

Sur le plan mondial, les crises s'enchaînent : guerres persistantes en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, sans oublier la guerre commerciale lancée par le président américain Donald Trump, qui a profondément déstabilisé l'ordre économique et commercial mondial.

Une situation politique intérieure instable

En France, le climat politique est également tendu depuis la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron, ce qui a laissé place à une configuration parlementaire sans majorité claire, fragilisant le gouvernement actuel dirigé par François Bayrou. Ce contexte ouvre la voie à une nouvelle dissolution potentielle et à des élections législatives anticipées, sur fond d'endettement croissant de l'économie française et des conséquences persistantes de la guerre en Ukraine. L'Europe, dans son en-

semble, semble engagée dans une course au réarmement sans précédent depuis des décennies.

Le Parti socialiste : De la direction à la subordination

Dans ce paysage perturbé, le Parti socialiste traverse une phase de transition délicate. De force politique majeure habituée à l'alternance au pouvoir, il s'est progressivement mué en acteur secondaire au sein de la coalition de gauche, dominée aujourd'hui par La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Le parti ne compte plus que 40 000 adhérents, révélant l'ampleur de la crise qu'il traverse.

Les débats lors du congrès s'annoncent vifs, notamment sur l'avenir du parti :

- Faut-il maintenir l'alliance actuelle avec les autres forces de gauche, malgré les tensions qui ont récemment fragilisé cette coalition ?
- Le PS doit-il chercher à reprendre les rênes de la gauche française ?
- Et surtout, a-t-il encore la capacité de reconquérir la confiance des électeurs ?

Présidentielle 2027 : Qui portera l'étendard socialiste ?

Une autre question cruciale sera à l'ordre du jour : celle de l'échéance présidentielle de 2027. Le parti présentera-t-il un candidat en son nom ? Ou choisira-t-il de soutenir une candidature unique issue d'une alliance de la gauche ?

Les ambitions individuelles ne manquent pas : on évoque un possible retour de l'ancien président François Hollande, ou encore l'émergence de figures plus jeunes comme Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen, d'origine marocaine. Par ailleurs, le parti devra impérativement repenser sa vision de l'exercice du pouvoir, qu'il n'a plus connu depuis plus de huit ans.

Une dimension internationale à réaffirmer

Le congrès consacra également une partie importante à la réflexion sur la place du parti dans les dynamiques internationales, notamment face à la montée de l'extrême droite en Europe. Dans ce cadre, les relations avec les partis socialistes à travers le monde seront abordées, en particulier avec l'Union socialiste des forces populaires (USFP).

Comme précité, l'USFP sera présent lors de cette rencontre qui sera l'occasion pour les deux partis de souligner l'importance de renforcer leur coopération pour faire face aux défis mondiaux menaçant les valeurs socialistes, qu'il s'agisse du changement climatique, de la justice économique ou des droits humains. Driss Lachguar a mis en avant la nécessité de bâtir un partenariat solide avec le PS français afin de promouvoir la justice sociale et la démocratie sur les scènes régionale et internationale.

La question du Sahara marocain : un virage diplomatique attendu

La participation de la délégation marocaine au congrès de Nancy pourrait également être l'occasion d'approfondir le dialogue sur la position du PS français vis-à-vis de la question du Sahara marocain. L'USFP espère que le Parti socialiste franchira une nouvelle étape en passant du soutien à l'initiative d'autonomie à une reconnaissance explicite de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, d'autant plus que cette évolution s'inscrirait dans la ligne de la lettre envoyée par le président Emmanuel Macron à SM le Roi Mohammed VI le 28 juin 2024, consacrant ainsi un tournant diplomatique dans la position française.

Nancy : Youssef Lahlali

Hommage à Moulay Abdelhafid Amazigh

Le Conseil franco-marocain des ingénieurs et scientifiques organise une conférence exceptionnelle en hommage à Moulay Abdelhafid Amazigh, membre du Conseil d'administration, à l'occasion de ses quatre-vingts ans.

Cette conférence, intitulée « Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et transformation des organisations : enjeux et perspectives », se tient ce samedi 14 juin 2025 à 10h00, dans la Salle Vendôme – MINES Paris PSL, située au 60 boulevard Saint-Michel, Paris (RER B Luxembourg).

Dans un contexte où les entreprises sont de plus en plus appelées à repenser

leurs modèles afin d'intégrer les impératifs sociaux, environnementaux et éthiques, cette conférence-débat sera animée par Khalid Saad Zaghloul, expert en RSE, diplômé de Cambridge Business School, Harvard Business School et ESSEC Business School. Il y abordera les bonnes pratiques, les défis et les leviers d'une transformation responsable, le poids croissant de la régulation ainsi que les distorsions internationales résultant des récentes élections américaines.

Cette conférence, riche en échanges et en perspectives, sera également l'occasion de rendre un hommage sincère à une figure marquante, au parcours re-

marquable et à l'engagement indéfectible au service de notre institution.

Moulay Abdelhafid Amazigh a eu un parcours professionnel exceptionnel. Il fut l'un des cadres supérieurs les plus respectés de la communauté marocaine à l'étranger. Il a exercé les fonctions de directeur au sein d'une banque anglo-américaine à Paris, avant de fonder son propre cabinet d'audit, qui a collaboré avec de grandes entreprises françaises et marocaines.

Proche du regretté Abderrahmane El Yousseoufi, ancien Premier ministre du Maroc, il a également été secrétaire national à Paris et président du Cercle des amis de Bahi.



Ghalla Bahiya souligne à New York le soutien international massif au plan marocain d'autonomie



La membre élue de la région Dakhla-Oued Eddahab, Ghalla Bahiya, a mis en avant, à New York, la dynamique de soutien international massif au plan marocain d'autonomie, seule et unique solution pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

S'exprimant lors de la réunion annuelle du C24 qui se tient du 09 au 20 juin, Mme Bahiya a souligné que plus de 118 pays considèrent cette

initiative présentée en 2007 par le Maroc comme la seule base crédible, sérieuse et réaliste pour une solution politique à ce conflit régional créé de toutes pièces autour du Sahara marocain.

Elle a également relevé que les provinces du Sud du Royaume jouissent d'un large degré d'autonomie à travers des organes législatifs, exécutifs et judiciaires, et ce dans le plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Maroc.

L'élue du Sahara marocain a, par ailleurs, rappelé qu'une trentaine de pays ont décidé d'ouvrir des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla, marquant ainsi la dynamique irréversible de la marocanité du Sahara.

Evoquant le développement inclusif et multidimensionnel dans les provinces du Sud, Mme Bahiya a indiqué que le Sahara marocain vit, depuis plus de deux décennies, au rythme d'une transformation profonde sur les plans économique, social et diplomatique.

Cette transformation est le résultat d'une stratégie nationale à long terme menée sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à intégrer pleinement les provinces du Sud dans le modèle de développement national, a-t-elle souligné, notant que la région Dakhla-Oued Eddahab pointe au cœur de cette transformation.

À la faveur de cette dynamique vertueuse, cette région du Sahara marocain s'impose comme l'un des axes de croissance les plus dynamiques du Royaume et comme une plateforme économique incontournable vers l'Afrique, a fait observer l'intervenante, ajoutant que Dakhla-Oued Eddahab connaît un essor stratégique, inclusif et tourné vers l'avenir dans de multiples secteurs.

Elle a, dans ce cadre, mis en relief les investissements massifs engagés notamment dans les

infrastructures routières, aéroportuaires et numériques pour faciliter les échanges commerciaux, assurer l'intégration économique régionale et faire de la région un pôle logistique majeur reliant le Maroc, l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique latine.

L'élue du Sahara marocain a, de même, indiqué que Dakhla-Oued Eddahab, dotée d'un vaste potentiel en matière d'énergie renouvelable, notamment dans les domaines solaire et éolien, accueille plusieurs projets d'envergure, notant que ces initiatives soutiennent non seulement l'engagement climatique du Maroc, mais attirent également les industries en quête de solutions bas carbone.

Dans la même veine, Mme Bahiya a évoqué le développement rapide que connaît l'industrie de la pêche dans la région, grâce à des procédés modernes et à des installations d'exportation, ajoutant qu'au même titre, des projets d'aquaculture se développent, alors que dans le domaine agricole, une irrigation innovante utilisant de l'eau de mer dessalée est déployée pour transformer des terres arides en terres agricoles productives.

Elle a enfin mis en relief la réputation mondiale de Dakhla en matière de tourisme et d'investissements privés notamment dans l'immobilier et les services, ajoutant que la région s'impose désormais comme un haut lieu de l'écotourisme et des sports nautiques.

Le Conseil de coopération du Golfe réaffirme ses positions constantes en soutien à la marocanité du Sahara

Les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont réitéré, dans une déclaration lors de la session ordinaire du Comité des 24 de l'ONU (C24) à New York, leurs positions constantes en soutien à la marocanité du Sahara et à l'intégrité territoriale du Royaume.

Dans cette déclaration dont lecture a été donnée par le représentant du Koweït au nom également des Emirats Arabes Unis, du Bahreïn, de l'Arabie Saoudite, du Sultanat d'Oman et du Qatar, lors de cette session qui se tient du 9 au 20 juin, les pays du CCG réaffirment "l'importance du partenariat stratégique spécial entre le Conseil et le Royaume du Maroc et de la mise en oeuvre du plan d'action commun, ainsi que les positions du Conseil et ses décisions constantes en soutien à la marocanité du Sahara et à la préservation de la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale du Maroc".

Le Conseil de Coopération du Golfe s'est félicité, à ce propos, de la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain.

Les Etats du CCG se sont également félicités des efforts continus menés sous la supervision du Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel pour le Sahara marocain, appelant à reprendre le dialogue dans un esprit de sérieux, de réalisme et de respect mutuel sous l'égide des Nations unies.

La rhétorique sélective et fallacieuse de l'Algérie sur le Sahara marocain mise à nu devant le C24

La Représentante permanente adjointe du Maroc auprès de l'ONU, Majda Moutchou, a épinglé, devant le Comité des 24 de l'ONU (C24), la rhétorique sélective et fallacieuse à laquelle recourt l'Algérie pour masquer sa responsabilité historique et sans équivoque dans le différend régional autour du Sahara marocain.

Faisant usage du droit de réponse lors de la session ordinaire de ce Comité qui se tient du 9 au 20 juin, la diplomate marocaine a relevé que l'Algérie en ce faisant tente vainement de tromper la communauté internationale, ne fait que renforcer son rôle bien établi de partie principale à ce conflit artificiel et dévoile au grand jour ses visées hégémoniques dans la région.

Elle a rappelé que ce pays, qui est cité autant de fois que le Maroc dans la dernière résolution du Conseil de sécurité, a lui-même reconnu cette réalité dans la lettre adressée par son ancien ambassadeur à l'ONU au Conseil en novembre 1975 lorsque ce dernier a souligné explicitement que les parties concernées et intéressées par la question du Sahara

étaient l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie.

Sur la même lancée, la diplomate a indiqué que l'Algérie a même eu recours à des représailles économiques contre les pays qui soutiennent la marocanité du Sahara et l'initiative d'autonomie, soulignant que c'est bien l'Algérie qui a créé le soi-disant "polisario", qui l'abrite, qui l'arme et qui le finance.

Dans un deuxième droit de réponse démythifiant le mythe du prétendu référendum ressassé par la délégation algérienne, Mme Moutchou a rappelé que cette idée a été entièrement enterrée non pas par le Maroc mais par les Nations Unies qui ont conclu à son inapplicabilité.

Ripostant à la mention répétée par la délégation algérienne du droit à l'autodétermination, la diplomate marocaine a rappelé que ce droit peut prendre de nombreuses formes, y compris l'autonomie, relevant que l'Initiative marocaine d'autonomie offre donc la seule voie crédible, mutuellement acceptable vers l'autodétermination, par la négociation et non par la confrontation.

Selon un think tank espagnol

Le plan d'autonomie, "seule voie pour le règlement" définitif de la question du Sahara marocain

Le plan marocain d'autonomie constitue la "seule voie réaliste" pour régler définitivement le différend autour du Sahara marocain, indique l'Institut espagnol Coordenasdas pour la gouvernance et l'économie appliquée.

Dans une analyse intitulée "Vers la fin du conflit du Sahara", le think tank assure que la reconnaissance par des puissances mondiales influentes, notamment les Etats-Unis, de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, représente "un tournant diplomatique majeur" sur la voie d'un règlement de ce différend régional.

Le centre de réflexion relève que l'autonomie sous souveraineté marocaine constitue "la seule option politiquement et juridiquement viable" pour parvenir à une solution à la question du Sahara, notant que le plan d'autonomie bénéficie d'un appui international croissant et s'aligne parfaitement sur les paramètres définis par les résolutions du Conseil de sé-

curité de l'ONU.

L'Institut met également en exergue les efforts diplomatiques déployés par le Maroc pour le règlement de cette question qui devra constituer un levier fondamental pour la consolidation de la stabilité dans la région du Sahel, confrontée à de multiples menaces sécuritaires.

L'Institut fait observer que la conjoncture géopolitique actuelle, marquée par des enjeux de sécurité transfrontalière, place le Maroc dans une position "de pivot régional essentiel", capable de jouer un rôle central dans les politiques de stabilisation et de développement durable du continent.

À l'approche du 50^e anniversaire de la Marche Verte, "toutes les conditions semblent réunies pour faire avancer de manière décisive le dossier du Sahara", sur la base du plan marocain d'autonomie, au service de la paix, de la sécurité régionale et de la prospérité en Afrique du Nord et au Sahel, conclut le think tank espagnol.

Conformément aux Hautes Orientations Royales

Le rôle catalyseur du Maroc en Afrique mis en avant lors du Forum sur la coopération sino-africaine



Le rôle catalyseur du Royaume du Maroc en Afrique, conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, a été mis en avant lors de la réunion du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), qui s'est tenue le 11 juin à Changsha en Chine. Cette réunion a été suivie de l'inauguration, le 12 juin, de la 4e exposition économique et commerciale sino-africaine, dans le cadre du FOCAC.

Dans une déclaration prononcée lors de cette réunion, la délégation marocaine, conduite par le directeur des affaires asiatiques et de l'Océanie au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Omar Kadiri, et composée notamment de l'ambassadeur du Maroc à Pékin, Abdelkader El Anssari, a réitéré le soutien et la contribution du Maroc au FOCAC et l'engagement ferme et concret du Royaume à œuvrer avec la Chine et pour l'Afrique, en faveur d'une coopération pragmatique et solidaire, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Cette réunion du FOCAC a été ainsi l'occasion pour consacrer, une nouvelle fois, le rôle du Royaume en tant que leader continental incontournable qui place le développement et la prospérité de l'Afrique au cœur de son action diplomatique, en application des Hautes Instructions Royales.

Dans ce sens, la délégation marocaine a souligné que conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le Maroc fait de ses relations de coopération et de solidarité avec l'Afrique, une priorité stratégique en faveur du développement partagé et durable, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud agissante et mutuellement bénéfique.

Elle a, dans ce cadre, mis en avant les Initiatives Royales en faveur de l'Afrique, notamment l'Initiative Royale donnant accès aux pays du Sahel à l'Océan Atlantique, qui stimule le commerce régional, favorise l'intégration économique et permet le désenclavement de ces pays frères.

La délégation a également souligné

que le Gazoduc africain atlantique, Initiative Royale générationnelle et symbole d'intégration énergétique continentale, aura un impact non seulement à court et moyen termes, mais bénéficiera aux générations futures, relevant que le Processus des Etats africains atlantiques fait de l'Atlantique Sud un havre de paix, de prospérité et de développement.

La participation active du Maroc à cet événement, auquel ont pris part de hauts responsables de la Chine et des pays africains membres des Nations unies, constitue une nouvelle illustration de la politique africaine du Maroc, qui a toujours plaidé pour une diversification des partenariats du continent et une coopération Sud-Sud et triangulaire efficace, multidimensionnelle et mutuellement bénéfique.

Par la même occasion, la délégation

marocaine a fermement veillé à faire valoir les intérêts suprêmes du Maroc, au niveau de ses acquis et réalisations auprès de ses partenaires chinois et africains, ainsi que par rapport au format de participation à ces événements, réservés exclusivement aux Etats africains membres des Nations unies et reconnus par la communauté internationale.

Par ailleurs, la réunion a permis aux participants de passer en revue les réalisations du Forum sur la coopération sino-africaine, qui fête cette année son 25e anniversaire, en mettant en avant l'importance de ce cadre de partenariat, dans des domaines prioritaires pour l'Afrique, et de réitérer la volonté commune de mise en œuvre des engagements pris par les deux parties, conformément au consensus dégagé entre l'Afrique et la Chine lors du Sommet de Beijing 2024 du FOCAC.

La pseudo "rasd" exclue du Forum

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), dont les travaux se sont tenus le 11 juin à Changsha, capitale de la province chinoise du Hunan, suivis, le 12 juin, par l'inauguration officielle de la 4e Exposition économique et commerciale sino-africaine, a de nouveau confirmé, de manière claire et sans équivoque, que la soi-disant "rasd" ne dispose d'aucune légitimité ni place dans les mécanismes de coopération sino-africains.

A l'instar des éditions précédentes du Forum, notamment le Sommet de Beijing de septembre 2024, cet événement a connu la participation exclusive des Etats africains souverains, membres des Nations unies et reconnus par la communauté internationale, ainsi que de la République populaire de Chine et de la Commission de l'Union africaine.

En parfaite conformité avec les principes de souveraineté et de légalité internationale, la présence de la chimérique entité séparatiste n'a, une nouvelle fois, été ni sollicitée, ni envisagée. Ce constat vient conforter la position constante du partenaire chinois, pour lequel seuls les Etats pleinement souverains participent aux cadres de coopération continentaux et internationaux.

Ainsi, la récurrence de l'absence de la soi-disant "rasd" dans les enceintes internationales sérieuses vient battre en brèche les allégations infondées d'une quelconque participation de cette entité aux partenariats stratégiques du continent africain. Elle confirme que cette entité n'a jamais eu, et n'aura jamais, sa place ni au sein de l'Afrique unie, ni dans ses relations internationales fondées sur la légitimité, la coopération et la souveraineté des Etats.

Le Maroc réaffirme à New York son engagement ferme en faveur des droits des personnes handicapées

Le Maroc a renouvelé, à New York, son ferme engagement en faveur de la protection des droits des personnes handicapées et de la consécration de leur participation pleine et effective dans la vie socio-économique.

Dans une allocution à l'occasion de la 18ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (10-12 juin), le secrétaire général du ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Adil Ghammartte, a souligné qu'en exécution des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est engagé dans la mise en œuvre de chantiers d'envergure dont le projet de généralisation de la protection sociale qui marque un tournant dans la promotion des

conditions des catégories précaires, y compris les personnes en situation de handicap.

M. Ghammartte, qui conduit la délégation marocaine à cet événement axé sur la sensibilisation du public aux droits et à la contribution des personnes handicapées au développement social, a également indiqué que l'engagement du Maroc en faveur des droits de cette catégorie sociale trouve écho dans la Constitution qui consacre le principe d'égalité, interdit toute forme de discrimination et exige l'élaboration de politiques publiques inclusives. Cet engagement, a-t-il dit, est renforcé par l'adoption de la loi-cadre n°97.13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap, qui constitue la référence nationale en la matière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme gouvernemental 2021-2026, le responsable a noté que le Royaume s'attelle à la mise en œuvre de la politique publique intégrée pour promouvoir les droits des personnes en situation de handicap (2015-2025), à travers notamment un plan d'action national qui s'appuie sur plusieurs axes comme la prévention des causes du handicap et la consécration de la solidarité, de l'émancipation économique, de l'égalité et de l'inclusion sociale. Il s'agit aussi de garantir un environnement général accessible à ces personnes aux besoins spécifiques. Il a également cité la promulgation du décret relatif à l'octroi de la carte de personne en situation de handicap en tant que mécanisme de ciblage et d'orien-

tation équitables des politiques publiques et du financement social, tout en assurant l'intégration des interventions des différentes parties prenantes.

En matière d'aide sociale, le secrétaire général du ministère a indiqué que le Royaume continue d'activer le Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale en partenariat avec les organisations de la société civile, rappelant que le nombre de bénéficiaires des services de ce mécanisme a atteint plus de 1,2 million de personnes entre 2015 et 2025, dans des domaines tels que la scolarisation, l'autonomisation économique et l'appui technique.

Au niveau de l'emploi, un quota de 7% a été instauré dans le secteur public pour les personnes handicapées, a-t-il dit, ajoutant que le gou-

vernement oeuvre désormais pour mettre en place un mécanisme de quotas dans le secteur privé.

En conclusion, M. Ghammartte a relevé que le Maroc est conscient de l'importance de passer de la logique de la protection à celle de l'autonomisation et de la citoyenneté entière, ajoutant que cette orientation est consacrée par les politiques publiques mises en place conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La conférence onusienne braque les projecteurs cette année sur plusieurs thématiques dont le financement du développement inclusif des personnes handicapées, l'exploitation de l'intelligence artificielle pour leur inclusion et la promotion des droits des personnes handicapées autochtones.

A l'initiative de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif

Distribution de 500 paniers alimentaires aux familles les plus démunies à Gaza



Les équipes de secours de l'association Ertiqaa pour le développement communautaire à Gaza ont achevé, mercredi, la distribution de 500 paniers

alimentaires au profit des familles les plus démunies dans plusieurs régions de la bande de Gaza, à l'initiative de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, relevant du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Menée en plusieurs phases, cette opération, financée par l'Association marocaine d'appui à la reconstruction en Palestine avec la contribution de l'Association solidarité Maroc-Palestine, a bénéficié à des familles déplacées à Mawasi Khan Younés, dans la province centrale, dans les camps du centre ainsi qu'à la ville de Gaza.

Cette intervention humanitaire s'inscrit dans le cadre du soutien constant, officiel et populaire du Maroc à la cause palestinienne. Elle vise à renforcer la sécurité alimentaire des familles les plus vulnérables et à atténuer leurs souffrances face aux conditions de vie difficiles.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif avait procédé,

en mai dernier, au versement de la première tranche du budget du projet de prothèses au profit de 23 enfants amputés à Gaza, en coordination avec le ministère palestinien du Développement social à Ramallah, et avec le soutien du ministère marocain de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille.

L'Agence a également contribué au renforcement du système éducatif dans la bande de Gaza, en fournissant des serveurs Cloud et une plateforme d'enseignement à distance à l'Université Al-Azhar de Gaza, en octroyant des bourses d'inscription pour le nouveau semestre aux étudiants de la Faculté du Roi Hassan II des sciences agronomiques relevant de cette université, et en accueillant huit d'entre eux pour poursuivre leurs études à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV) à Rabat.

Le renforcement de la coopération parlementaire au menu d'entretiens maroco-français à Rabat

Les entretiens entre le vice-président de la Chambre des conseillers, Yahfadouh Ben-Mbarek, et le président du groupe d'amitié France-Maroc, Christian Cambon, jeudi à Rabat, ont été l'occasion de souligner la nécessité de renforcer la coopération bilatérale, particulièrement dans le domaine parlementaire.

Lors de cette entrevue, l'accent a été mis sur la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays, empreintes d'une dynamique forte et renouvelée à la faveur de la vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et Son Excellence le Président français, M. Emmanuel Macron, indique un communiqué de la Chambre des conseillers.

Les deux parties ont, à cette occasion, réaffirmé le caractère exceptionnel des relations unissant les deux pays et les deux peuples amis, soulignant la nécessité de renforcer la coopération bilatérale et de la porter vers des horizons plus vastes dans le cadre des partenariats bilatéraux et multilatéraux, notamment dans le domaine parlementaire, à travers l'échange d'expériences, d'expertises et de bonnes pratiques, le renforcement de la coordination entre les deux institutions législatives afin de fructifier l'action législative et contribuer au développement des mécanismes de coopération, d'intensifier la coordination et de raffermir le dialogue parlementaire fructueux.

Dans ce cadre, M. Ben-Mbarek a mis en avant l'importance de la tenue prochaine de la session du Forum parlementaire maroco-français, en tant qu'espace

de dialogue parlementaire multidimensionnel, consacrant la solidité du partenariat stratégique bilatéral et renforçant les leviers de la coopération productive et constructive.

Au sujet du Sahara marocain, le vice-président de la Chambre des conseillers a salué la position claire et ferme de la République française en soutien à la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur ses provinces du sud, et son soutien à l'initiative d'autonomie en tant qu'unique solution sérieuse et crédible à ce différend artificiel, ce qui conforte la légitimité et la crédibilité de la position marocaine au niveau international.

Par ailleurs, il a mis en avant les visites régulières qu'effectue le groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français aux différentes régions et provinces du Royaume, notant que ces visites constituent une occasion de constater de près le développement global que connaît le Maroc. Il a passé en revue, à cette occasion, les grands chantiers engagés sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, dans les différents domaines politiques, économiques, sociaux et des droits de l'Homme.

Pour sa part, M. Cambon a réaffirmé la profondeur et la solidité des relations entre la France et le Maroc, notant que cette visite intervient dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles orientations mises en exergue lors de la visite d'Etat du Président français au Royaume au cours de l'année dernière.

Il a rappelé, à cet égard, la visite historique du Président du Sénat français, Gérard Larcher, à



la ville de Laâyoune, au cours de laquelle il a réitéré la position constante de la France au sujet de la question du Sahara marocain, soulignant le soutien de son pays à la souveraineté du Royaume du Maroc, dans le présent et à l'avenir, sur ses provinces du sud.

Il a fait observer que le groupe d'amitié France-Maroc constitue le plus grand groupe d'amitié au sein du Sénat français, ce qui reflète le dynamisme qui marque les relations de coopération parlementaire bilatérale, et incarne la volonté commune d'approfondir ces relations dans les différents domaines d'intérêt commun.

Le responsable français a relevé que la France et le Maroc sont appelés à œuvrer ensemble pour écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de leurs relations

bilatérales, soulignant que cette visite vise à jeter de nouvelles bases de la coopération dans des domaines vitaux tels que l'environnement, le développement économique, l'éducation et la formation.

Il a fait part de son espoir que la cinquième édition du Forum parlementaire maroco-français se tienne prochainement, en ce sens que ce forum constitue une étape essentielle pour aller de l'avant dans le renforcement des relations bilatérales et consacrer le dialogue parlementaire régulier entre les deux institutions législatives.

Au niveau régional, M. Cambon a mis en avant le rôle important du Maroc dans le renforcement de la paix et de la sécurité, notamment au Sahel et dans le continent africain qui

subit de profondes transformations nécessitant une nouvelle approche. Il a, dans ce sens, salué la diplomatie Royale sage et le rôle constructif du Royaume dans la consolidation de la stabilité régionale.

Il a assuré, dans ce sens, que les deux pays restent engagés à œuvrer de concert pour la paix et la sécurité dans le pourtour méditerranéen et l'océan Atlantique, dans le cadre d'une vision commune pour un avenir reposant sur la stabilité, le développement et la compréhension mutuelle.

Ont pris part à cette rencontre le président du Groupe d'amitié Maroc-France à la Chambre des conseillers, Mohamed Zidouh, et le directeur des relations extérieures et de la communication à la Chambre des conseillers, Saad Ghazi.



L'Iran visé par des frappes massives israéliennes *Téhéran accuse le coup et compte ses morts et blessés*



L'Iran a qualifié vendredi l'attaque israélienne de "déclaration de guerre" après des frappes massives d'Israël contre une centaine de cibles dont des sites nucléaires, qui ont tué les deux plus hauts responsables militaires de la République islamique.

Alors que les appels à la désescalade se multiplient à travers le monde après cette attaque d'une ampleur sans précédent contre l'Iran, de nouvelles explosions ont été entendues à la mi-journée dans le nord-ouest de l'Iran. Des médias locaux ont fait état d'une nouvelle frappe sur le centre d'enrichissement d'uranium de Natanz (centre), et d'un incendie à l'aéroport de Tabriz (nord-ouest).

Les frappes, notamment sur Téhéran, surviennent alors que la pression ne cessait d'augmenter sur l'Iran pour son programme nucléaire, Israël et des Etats occidentaux le soupçonnant de vouloir se doter de l'arme atomique, ce que dément Téhéran.

"Mort à Israël, mort à l'Amérique!", ont crié dans la matinée des Iraniens venus manifester dans le centre de la capitale, brandissant des drapeaux iraniens. Ahmad Moadi, un retraité de 62 ans, appelle à une "réponse cinglante" contre Israël, un pays non reconnu par l'Iran.

L'opération a débuté dans la nuit et visé des sites militaires et nucléaires dans plusieurs régions iraniennes. L'armée israélienne a notamment affirmé que les installations souterraines du site de Natanz avaient été touchées.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu a averti que l'opération militaire durerait "de nombreux jours", et l'armée israélienne a indiqué que ses avions de combat continuaient de frapper le territoire iranien.

Tôt vendredi, le général Hossein Salami, chef des Gardiens de la Révolution, a été tué dans une frappe sur le quartier général des Gardiens de la Révolution à Téhéran,

comme un autre dirigeant de la puissante armée idéologique de la République islamique.

Le chef d'état-major iranien, le général Mohammad Bagheri, et six scientifiques du programme nucléaire iranien ont également péri dans des frappes, qui ont aussi blessé un haut conseiller du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, selon des médias locaux.

Au moins 95 personnes ont été blessés à travers le pays, selon la télévision d'Etat.

Une frappe a notamment touché un immeuble du quartier cosu de Nobonyad, dans le nord de Téhéran. Les secouristes s'affairaient au milieu des débris du bâtiment endommagé, tandis que la zone est bouclée par un important dispositif de sécurité. Des familles en pleurs et des badauds se sont rassemblés à proximité.

L'armée israélienne a indiqué qu'environ 200 avions avaient visé une centaine de cibles à travers le pays.

Le site de Natanz a été visé "plusieurs fois" dès le début de l'attaque, selon la télévision d'Etat, qui a montré une épaisse fumée noire s'en élevant.

Les sites nucléaires "ne doivent jamais être attaqués", a dénoncé l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) selon laquelle "aucune augmentation des niveaux de radiation n'a(vait) été observée" sur ce site.

Trois sites militaires dans le nord-ouest ont également été visés, d'après la télévision iranienne.

Israël "a frappé au coeur du programme de missiles balistiques de l'Iran", a affirmé M. Netanyahu, saluant le "succès" de cette opération.

L'armée israélienne a indiqué disposer de renseignements prouvant que Téhéran s'approchait du "point de non-retour" vers la bombe atomique. Selon elle, "le régime iranien avait un plan concret pour détruire

l'Etat d'Israël".

Le ministre iranien des Affaires étrangères a qualifié l'attaque de "déclaration de guerre", et appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à réagir.

Les forces armées iraniennes ont averti auparavant qu'elles n'auraient "pas de limites" dans leur riposte. L'ayatollah Ali Khamenei a promis un sort "douloureux" à Israël.

Quant aux Etats-Unis, allié indéfectible de l'Etat hébreu, ils seront "responsables des conséquences" de l'attaque, a assuré Téhéran.

Quelques heures après les premières frappes, l'armée israélienne a fait état d'"environ 100 drones" lancés par l'Iran vers le territoire israélien et un responsable militaire a indiqué en début d'après-midi que l'armée continuait à en intercepter.

La Jordanie, voisine d'Israël, a déclaré

aussi avoir intercepté des drones et missiles qui avaient violé son espace aérien.

La dernière attaque israélienne contre l'Iran annoncée publiquement remonte à octobre 2024 quand Israël avait dit avoir mené des raids aériens sur des cibles militaires en représailles au tir de quelque 200 missiles iraniens vers le territoire israélien, mais elle n'avait pas l'ampleur de celle de vendredi.

Alors que plusieurs pays de la région comme l'Arabie saoudite ou la Turquie ont dénoncé l'attaque israélienne, les dirigeants étrangers ont pour la plupart appelé, à l'instar des Nations unies, à la retenue et à la désescalade.

Le Hamas, en guerre contre Israël à Gaza depuis plus de 20 mois, les rebelles yéménites houthis et le Hezbollah libanais, tous alliés de Téhéran, ont vivement condamné les frappes.

Les cours du pétrole ont flambé de plus de 12%, faisant redouter de fortes perturbations sur les approvisionnements d'or noir.

Signe de l'extrême fébrilité dans la région, les compagnies aériennes dans le Golfe, comme la principale, Emirates, ont annulé plusieurs vols en provenance et à destination de l'Irak, la Jordanie, le Liban, l'Iran et la Syrie. Air France a annoncé la suspension de ses vols entre Paris et Tel Aviv.

Le président américain Donald Trump, qui devait réunir vendredi son conseil de sécurité nationale, a affirmé avoir été prévenu à l'avance de l'opération.

Le secrétaire d'Etat Marco Rubio a indiqué que Washington n'était pas impliqué dans l'attaque et que la "priorité" de Washington était de protéger ses forces dans la région.

Téhéran avait menacé mercredi de frapper les bases militaires américaines au Moyen-Orient en cas de conflit après un éventuel échec des négociations sur le nucléaire entre Washington et Téhéran. Un sixième cycle de pourparlers, à la tenue désormais incertaine, était prévu dimanche à Mascate.

Face au risque d'un "conflit massif" au Moyen-Orient, Washington a réduit son personnel diplomatique dans la région, en Irak notamment. Des ambassades américaines au Moyen-Orient ont appelé leurs ressortissants à faire preuve de prudence.

L'enrichissement de l'uranium est la principale pierre d'achoppement dans les discussions visant à encadrer le programme nucléaire iranien en échange d'une levée des lourdes sanctions imposées au pays.

Washington exige que l'Iran y renonce totalement, ce que Téhéran refuse, y voyant un droit "non négociable".

Téhéran avait dit jeudi vouloir augmenter de manière "significative" sa production d'uranium enrichi avec la prochaine construction d'un nouveau site, en réponse à l'adoption par l'AIEA d'une résolution le condamnant pour "non-respect" de ses obligations en matière nucléaire.

L'Iran est le seul Etat non doté d'armes nucléaires à enrichir de l'uranium au niveau de 60%, selon l'agence basée à Vienne. Il faut un minerai enrichi à 90% pour fabriquer une bombe atomique.



L'opération a débuté dans la nuit et visé des sites militaires et nucléaires dans plusieurs régions iraniennes

Economie

TGR : Un déficit budgétaire de 22,9 MMDH à fin mai

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,9 milliards de dirhams (MMDH) à fin mai 2025, contre un déficit de 11,2 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 14,1 MMDH dégage par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

D'après la même source, les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 19,6% à 171,4 MMDH et les dépenses ordinaires émises de 24,4% à plus de 159,7 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 11,6 MMDH.

La progression des recettes ordinaires s'explique par l'augmentation des impôts directs de 32,2%, des droits de douane de 0,4%, des impôts indirects de 9,5%, des droits d'enregistrement et de timbre de 7,3% et des recettes non fiscales de 24,7%, rapporte la MAP.

Concernant les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 232,8 MMDH à fin mai 2025, en hausse de 23,8% par rapport à leur niveau à fin mai 2024, en raison de l'augmentation de 25,9% des dépenses de fonctionnement, de 26,4% des dépenses d'investissement et de 14,3% des charges de la dette budgétisée. La TGR fait savoir que la hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 15,1% des remboursements du principal ou amortissements (24,4 MMDH) et de 13% des intérêts de la dette (16,8 MMDH). L'accroissement global des amortissements de 3,2 MMDH provient principalement de la hausse des amortissements de la dette intérieure de 3,1 MMDH.

Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 405,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 44% contre 43% à fin mai 2024 et un taux d'émission sur engagements de 78% contre 75% un an auparavant.

Du côté des comptes spéciaux du Trésor (CST), leurs recettes ont atteint 96,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 18,7 MMDH contre 15,6 MMDH à fin mai 2024.

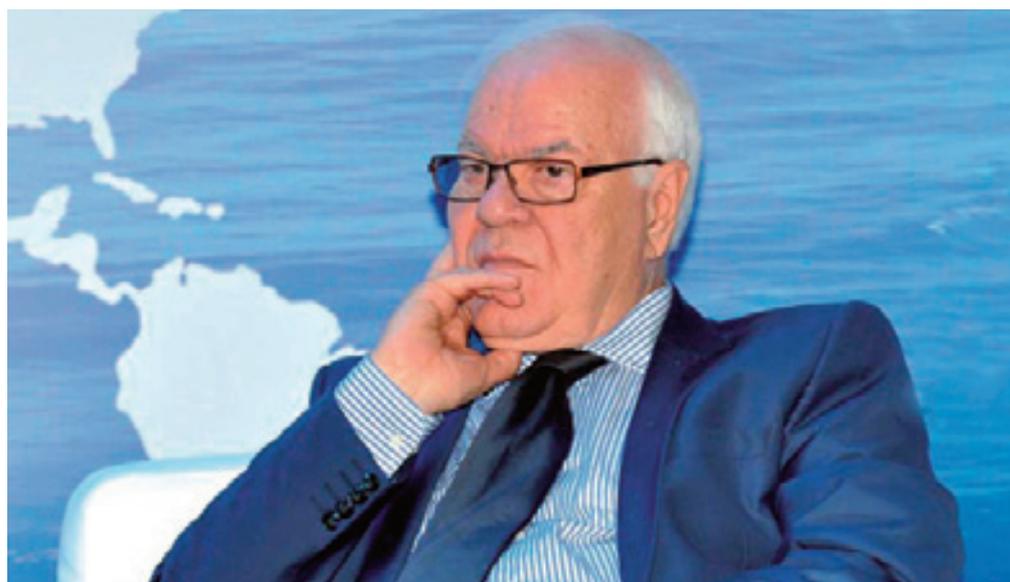
Les dépenses émises de ces comptes ont été de 83,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales pour 2,7 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 13,1 MMDH. S'agissant des Services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), leurs recettes ont été de 1.393 millions de dirhams (MDH), en hausse de 33,7%. Les dépenses se sont chiffrées à 419 MDH, en augmentation de 0,5%.

Compte tenu d'un besoin de financement de 44,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 20,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 23,8 MMDH.

Hassan Sentissi El Idrissi : *La transition vers une économie décarbonée, un impératif stratégique*

Deuxième étape des Régionales de la décarbonation et de la durabilité



La transition vers une économie décarbonée est devenue un impératif stratégique et une opportunité sans précédent pour le Maroc, a souligné, jeudi à Marrakech, le président de la Confédération marocaine des exportateurs (ASMEX), Hassan Sentissi El Idrissi.

Cette transition représente bien plus qu'une obligation, il s'agit d'une "chance historique", a ajouté M. El Idrissi qui intervenait à l'ouverture des Régionales de la décarbonation et de la durabilité.

"La typologie verte européenne structure désormais les financements internationaux, tandis que la nouvelle directive sur la durabilité des entreprises impose des exigences accrues sur toute la chaîne de valeur", a-t-il dit, précisant que les grands groupes internationaux intègrent désormais "un reporting carbone rigoureux" dans leurs critères d'achat.

"Sous l'impulsion visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a choisi d'anticiper ces mutations. Notre ambition n'est

pas de suivre les normes, mais de devenir un acteur de référence dans l'économie bas carbone", a fait noter le président de l'ASMEX.

Ce processus signifie moins de dépendance énergétique, plus de souveraineté industrielle, une valeur ajoutée plus forte et une attractivité renforcée pour les investisseurs et les talents tout en préservant l'environnement, a-t-il enchaîné, relevant que la décarbonation n'est pas l'affaire des seuls grands groupes, elle concerne les coopératives agricoles, les artisans, les industries locales et les acteurs du tourisme, rapporte la MAP.

"Notre Caravane des Régionales de la décarbonation n'est pas un simple outil de communication, mais un dispositif opérationnel ancré dans les territoires. Nous mobilisons financements, formations, partenariats technologiques et certifications adaptées pour accompagner chaque entreprise marocaine dans sa transition", a soutenu M. El Idrissi.

Dans le même sillage, Badia Bitar, qui s'exprimait

au nom du président de la Chambre du commerce, de l'industrie et des services de Marrakech-Safi, a indiqué que cette initiative stratégique s'inscrit pleinement dans les priorités du Maroc et de la région Marrakech-Safi en matière de transition énergétique et de développement durable.

La décarbonation et la durabilité ne sont plus des choix, mais des impératifs, a fait remarquer Mme Bitar, soulignant que la décarbonation s'inscrit dans les engagements du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique, notamment à travers sa stratégie nationale du développement durable et sa contribution déterminée au niveau national visant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Ces efforts, loin d'être une contrainte, constituent un véritable levier de compétitivité, notamment face à des partenaires internationaux de plus en plus exigeants en matière de traçabilité, d'empreinte carbone et de conformité aux

normes environnementales, a-t-elle expliqué avant de conclure que "miser sur la durabilité d'aujourd'hui, c'est anticiper les défis de demain".

La caravane des Régionales de la décarbonation et de la durabilité, organisée par l'ASMEX et ENGIE, en partenariat avec des acteurs clés, réunit pendant une journée des experts, des institutions publiques et des parties prenantes pour échanger sur les enjeux environnementaux actuels.

L'objectif est de présenter les énergies appropriées pour réussir la décarbonation, d'identifier des opportunités d'innovation et de collaboration en matière de transition énergétique et de réduction de l'empreinte carbone, de renforcer la compétitivité des exportations marocaines en intégrant des pratiques durables et en adoptant des solutions respectueuses de l'environnement, et de promouvoir la durabilité dans le secteur de l'export, en encourageant les acteurs économiques à s'engager dans une démarche responsable et innovante.

Sous les étoiles de la Tanger Fashion week

Luke Evans, Chopard, Vivienne Westwood, une nuit étincelante pour la Fondation Lalla Asmaa

La Maison Chopard a offert, jeudi soir au Palais Moulay Hafid de Tanger, un somptueux dîner de gala au profit de la Fondation Lalla Asmaa, dans le cadre de la Tanger Fashion Week.

Tenu sous la présidence d'honneur de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa, le dîner de gala intervient en soutien aux actions menées par la Fondation en faveur des enfants malentendants et implantés cochléaires.

Cet événement caritatif majeur, qui a réuni le gotha de l'aristocratie internationale, les grandes familles marocaines, ainsi qu'un parterre de personnalités du cinéma, de la mode et du luxe, a été marqué par la présence de Luke Evans, star internationale du cinéma et icône de style, sensible à la cause défendue par la Fondation, ainsi que Carlo D'Amarrio, Chairman de Vivienne Westwood, Nelly Karim, actrice égyptienne, Mayssa El Marghibi, animatrice et productrice marocaine, Farah El Dibany, cantatrice franco-égyptienne, Sofyann Salah, directeur international de la haute joaillerie Chopard et la Comtesse Isabelle de Bigault de Casanova.

La soirée a été rythmée par un défilé exceptionnel de haute couture de la collection "Caroline's" Maison Chopard et de haute joaillerie Chopard, dans le cadre enchanteur du Palais Moulay Hafid, lieux majestueux et écrin idéal pour sublimer les créations les plus prestigieuses.

S'exprimant à cette occasion, l'acteur international Luke Evans a ex-



primé sa reconnaissance aux efforts et aux actions remarquables menées, en Afrique et à l'international, par la Fondation Lalla Asmaa, en faveur des enfants sourds et malentendants.

Cette soirée d'élégance, de mode, mais surtout de générosité, est l'occasion de s'inspirer les uns des autres et de "réfléchir ensemble à la manière dont nous pouvons soutenir davantage cette cause", a-t-il souligné, ajoutant : "Si nous travaillons ensemble, collectivement, où que nous soyons dans le monde, nous pouvons faire la différence".

Pour sa part, M. Salah a fait savoir que ce dîner de gala, organisé au profit de la Fondation Lalla Asmaa, se veut l'occasion de mettre en avant le "travail émouvant" accompli par

la Fondation en faveur des enfants sourds et malentendants, à travers une prise en charge complète et humaine.

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur la visite effectuée le matin au Centre "Princesse Lalla Asmaa pour enfants sourds" de Tanger, au cours de laquelle les invités ont pris connaissance des services fournis par l'établissement, affirmant que la Maison Chopard est fière de soutenir les efforts humanistes de la Fondation en faveur de l'épanouissement des enfants sourds et malentendants.

Bien plus qu'une initiative caritative, la Fondation Lalla Asmaa incarne un projet de société global, qui œuvre pour l'inclusion des enfants sourds et malentendants à travers

une prise en charge complète, humaine et innovante.

De la chirurgie de l'implant cochléaire à l'accompagnement pédagogique, médical et familial, la Fondation accompagne chaque enfant et sa famille, dans un parcours sensible vers l'audition, la parole et l'autonomie.

Sous la présidence active de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa, la Fondation est devenue un modèle national et international, défendant les droits fondamentaux des enfants : celui d'entendre, de s'exprimer, d'apprendre et de s'épanouir avec dignité.

Le choix de la Fondation s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par cet événement : humanité, transmission et inclusion. Son travail remarquable auprès des enfants sourds et malentendants, dans le cadre d'un plan national structuré, en Afrique et à l'international, en fait un modèle de référence en matière d'éducation inclusive et de transformation sociale.

Ce dîner de gala incarne ainsi l'esprit de la Tanger Fashion Week : mobiliser le luxe au service de l'enfance, de l'inclusion et du progrès social, dans un dialogue fécond entre les univers de la création et ceux de l'action humanitaire.

Cette édition de la Tanger Fashion Week vient également conforter le positionnement de la ville du Détroit comme l'une des scènes montantes du luxe, de la mode et de la création solidaire en Afrique et dans le monde.

1^{ère} édition des Rencontres méditerranéennes de Tanger



La 1^{ère} édition des Rencontres méditerranéennes de Tanger, rendez-vous littéraire et musical, se tiendra du 19 au 22 juin, à l'initiative de la Fondation Founoun Al Boughaz - Arts du détroit.

La Kasbah de Tanger deviendra ainsi le cœur battant de cet événement imaginé, selon les organisateurs, comme un trait d'union entre les rives du Maroc, de l'Espagne, de la France et du Liban.

Cette première édition investira plusieurs lieux emblématiques de la Kasbah de Tanger, dont le musée Ibn Battouta, le théâtre Riad Sultan et les espaces de la Fondation nationale des musées, avec au programme lectures, concerts, tables rondes, rencontres d'éditeurs et performances poétiques, précisent les organisateurs dans un communiqué.

En ouverture, Tahar Ben Jelloun,

figure incontournable de la littérature marocaine et méditerranéenne, sera mis à l'honneur, avec des lectures de ses textes, des témoignages d'amis écrivains et une traversée sensible de son œuvre, ajoute la même source, faisant savoir que la soirée d'ouverture se poursuivra en musique, avec une performance exceptionnelle de deux artistes majeurs de la scène méditerranéenne contemporaine, à savoir le pianiste libanais Tarek Yamani, maître du jazz aux résonances orientales, et le musicien marocain Othmane El Kheloufi, connu pour son langage sonore libre et poétique.

Trois jours durant, les Rencontres proposeront des tables rondes sur les langues, les frontières, l'exil et l'hospitalité, des lectures musicales au crépuscule, des rencontres avec des maisons d'édition emblématiques, une table ronde sur la co-

existence religieuse au Maroc, une conversation littéraire entre Tahar Ben Jelloun et Mustapha Kebir Ammi, ainsi qu'une matinée poétique, suivie de concerts dans des lieux intimes.

En parallèle, un parcours d'expositions contemporaines dans la Gallery Kent, la Galerie Dar D'Art et la Brahim Art Galerie viendront dialoguer avec les mots, proposer un regard plastique sur la Méditerranée, et ouvrir la manifestation à la richesse visuelle des créateurs d'aujourd'hui.

Organisées en partenariat avec Gallimard, l'Institut du monde arabe, la Fondation nationale des musées et la Librairie des colonnes, les Rencontres méditerranéennes de Tanger se veulent accessibles, participatives, ancrées dans la ville et auprès de ses habitants, relève le communiqué.

Le 54^{ème} FNAP retourne dans son écrin historique, le Palais El Badiû

Le 54^e du Festival national des arts populaires (FNAP), manifestation emblématique du patrimoine vivant marocain, prévu du 3 au 7 juillet prochain à Marrakech, a annoncé son retour dans le lieu mythique qui l'a vu naître, le Palais El Badiû.

Après plusieurs années d'itinérance, ce joyau architectural chargé d'histoire vibrera à nouveau au rythme des danses, des chants et des récits venus des confins du Royaume et d'ailleurs, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

"Dans le silence de ses murs multicaennaires, une magie renaît. Là où les dynasties ont laissé leurs empreintes, les troupes folkloriques feront entendre le battement profond de nos héritages immatériels. Le Palais El Badiû sera le théâtre du spectacle principal : il en sera l'âme", relève la même source, notant que cette édition ne se contente pas de renouer avec l'histoire, elle l'ouvre, la partage et la déploie.

Ainsi, trois nouvelles scènes publiques sont créées pour accueillir le souffle populaire du festival, à savoir l'Esplanade Moulay El Hassan, au cœur de la ville, la Place El Guergerate à Hay



Massira et la place du 7^{ème} Art à l'Agdal.

Ces espaces symboliques, accessibles à tous et ancrés dans la vie quotidienne des Marrakchis, offriront une immersion totale dans les traditions vivantes du Maroc et du monde, font savoir les organisateurs.

Le FNAP 2025 veut aller à la rencontre du public, mêler les rythmes aux battements de la ville, faire vibrer les quartiers aux sons des tambours et des voix du patrimoine, poursuit le communiqué, soulignant qu'il s'agit d'une invitation à vivre la culture non pas en spectateur, mais en acteur, en témoin direct de son éclosion.

Le festival s'inscrit cette année sous le thème "Patrimoines immatériels en mouvement", un thème qui résonne avec l'esprit de cette édition, celui de célébrer la transmission, l'ancrage et la transformation des arts populaires dans une ville en perpétuel dialogue entre mémoire et modernité, détaille la même source.

"Du 3 au 7 juillet 2025, Marrakech ne sera pas seulement une scène. Elle deviendra elle-même un poème vivant", conclut le communiqué.

Bouillon de culture Exposition

Le Musée de Bank Al-Maghrib accueille, du 12 juin au 30 septembre, l'exposition artistique "Dialogue" qui regroupe les œuvres du créateur marocain Noureddine Amir et du plasticien mexicain Miguel Milló.

Organisée en partenariat avec l'ambassade du Mexique au Maroc, cette exposition met en résonance deux univers artistiques singuliers qui explorent, chacun à sa manière, l'allégorie du corps et son rapport à la matière, à la mémoire et à la nature.

Pensé comme un théâtre visuel, le parcours scénographique met en dialogue la "robe-sculpture" de Noureddine Amir et la photographie picturale de Miguel Milló, a indiqué le Musée de Bank Al-Maghrib dans un communiqué.

Les œuvres des deux artistes s'alternent et se répondent dans une mise en scène fluide, et invitent le spectateur à une réflexion esthétique, éthique et poétique. Le titre même de l'exposition, "Dialogue", traduit cette volonté de créer un espace de résonance entre deux démarches artistiques singulières mais complémentaires.

Noureddine Amir, reconnu pour son travail textile sculptural, puise dans les ressources naturelles telles que la raphia, la laine ou la mousseline de coton pour façonner des créations enracinées dans le patrimoine marocain. A travers ces formes organiques, inspirées de la terre africaine, il développe une esthétique entre tradition et abstraction, où chaque fil devient porteur de mémoire et d'identité.

De son côté, Miguel Milló insufflé à la photographie une dimension onirique en la détachant de sa vocation documentaire. Ses portraits, élaborés à partir de matériaux organiques tels que l'argile, les fleurs ou le feuillage, incarnent une vision universelle du corps humain en harmonie avec la nature. À travers ses œuvres, l'artiste mexicain célèbre la diversité, la fertilité et la force créatrice de la Terre mère.

L'exposition, poursuit le communiqué, ne se limite pas à une juxtaposition d'œuvres, mais constitue une véritable mise en scène où la lumière joue un rôle central. Entre les ombres orchestrées d'Amir et les tonalités post-impressionnistes de Milló, la lumière sculpte l'espace et les émotions, invitant le spectateur à une expérience contemplative et introspective.

Le pianiste Mahmoud El Moussaoui enchante Bakou avec un répertoire universel

Le pianiste marocain Mahmoud El Moussaoui a enchanté, mercredi soir, le public de la capitale azerbaïdjanaise Bakou, lors d'un concert d'exception, organisé par l'ambassade du Maroc en Azerbaïdjan au centre international de mugham, à l'occasion de la Journée mondiale du dialogue des civilisations.

Durant plus d'une heure et demie, le pianiste a interprété des chefs-d'œuvre de compositeurs internationaux de renommée, tels que Robert Schumann et Domenico Scarlatti, avec une incursion poignante dans le patrimoine musical marocain et azerbaïdjanais.

M. El Moussaoui a joué avec passion les "nocturnes" n°1 et n°5 du compositeur marocain Nabil Benabdeljalil. Profondément introspectif, le "nocturne" n° 1 évoque les silences du désert, les patios marocains et les appels à la prière. Le piano devient ici un espace de mémoire où chaque note porte le poids d'un passé ancestral.

Par ailleurs, l'interprétation sobre et habitée a mis en lumière la richesse harmonique du "nocturne" n°5 et cette manière personnelle qu'a Benabdeljalil de faire dialoguer l'héritage classique occidental avec l'âme marocaine.

Le jeune virtuose marocain a conclu la soirée avec un hommage au compositeur azerbaïdjanais du 20^{ème} siècle Qara Qarayev, en interprétant "Eskiz" (ou esquisse, parfois traduit Sketch), une miniature perle du répertoire de ce pays du Caucase du

Sud. "Always finish with a sweet", a lancé M. El Moussaoui dans une déclaration à la MAP, indiquant qu'il a voulu conclure le concert avec cette pièce "complètement différente de la musique classique, complètement jazzy et qui casse complètement les codes".

Le concert avait pour finalité de promouvoir des artistes marocains, comme le jeune pianiste et M. Benabdeljalil, "une découverte pour le public qui a été agréablement surpris par le 'Nocturne'", a expliqué l'ambassadeur du Royaume à Bakou, Adil Embarch.

Avec ce concert, l'ambassade a essayé de "sortir des sentiers battus et de présenter le Maroc sous un autre angle" pour dire que le pays n'a pas que la musique traditionnelle, mais aussi une musique classique avec des musiciens et des compositeurs talentueux, a indiqué M. Embarch dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette soirée musicale.

Le diplomate a souligné la place importante de la culture dans les relations entre Rabat et Bakou, rappelant, dans ce sens, la visite effectuée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa en Azerbaïdjan.

Cette visite a "créé un momentum et il faut qu'on soit à la hauteur de ce momentum et continuer cette présence culturelle", a-t-il poursuivi.

Dans un mot prononcé à l'ouverture du concert, il a souligné l'importance de la Journée mondiale du dialogue des civilisa-

tions, mettant en avant l'engagement continu du Royaume sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, à travers des initiatives visant à bâtir des ponts entre des sociétés aux cultures et religions différentes, notamment dans le cadre de l'Alliance des civilisations des Nations unies.

M. El Moussaoui, qui avait décroché le 3^e prix du 8^e concours des jeunes musiciens classiques des pays du monde arabe en 2019 à Bakou, a déclaré que les pièces présentées proviennent de diverses origines pour prouver que "la musique est un langage que toutes les cultures parlent (...) et qui a le pouvoir de créer une seule société".

Cet événement s'est déroulé en présence d'officiels azerbaïdjanais, de parlementaires, de membres du corps diplomatique accrédité à Bakou et de plusieurs personnalités du monde de la culture et des médias.

Né en 1999 à Kénitra, M. El Moussaoui a entamé ses études pianistiques au conservatoire régional de sa ville natale à l'âge de neuf ans. Cet ingénieur d'Etat en halieutique et en aquaculture est lauréat de plusieurs prix nationaux et internationaux, notamment le premier prix du concours international de piano SAR la Princesse Lalla Meryem en 2014 et en 2016 et le Yamaha Music Gulf Scholarship Program à Dubaï en 2019.

Royaume du Maroc
Archives du Maroc
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 05/2025

(SEANCE PUBLIQUE)
Le mercredi 09 juillet 2025 à 10h, il sera procédé dans la salle polyvalente au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n°05/2025 concernant la mise à niveau du système de sécurité informatique des Archives du Maroc (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quarante dirhams TTC (298.440,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille neuf cent dirhams (5.900,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07 et 08 du règlement de consultation.

N° 3822/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°17/2025/BG

Le 07 juillet 2025 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège de la province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert International sur offres des prix N°17/2025/BG du 07 Juil-

let 2025 Pour L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAUX AU PROFIT DES POSTES DE COMMANDEMENTS PROVINCE EL JADIDA.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : 1.958.040,00 dhs TTC (un million neuf cent cinquante-huit mille et quarante dirhams TTC).

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 38.000,00 dhs (trente-huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3823/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE SIDI IFNI
COMMUNE TNINE
AMELLOU

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 01/2025/BC

Le 08 JUILLET 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, à la salle des réunions sis au siège de la commune de tnine amelou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 01/2025/BC portant sur :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES OUVRAGES DE COLLECTION DES EAUX PLUVIALES - (03 MET-FIAS) - Douar Taguems - Douar Ikharazen - Douar Id Lhamel A LA COMMUNE DE TNINE AMELLOU- PROVINCE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 590.000,00 (cinq cent quatre-vingt-dix mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 11.700,00 (onze mille sept cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 3824/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Jeunesse
DIRECTION PROVINCIALE IFRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 3/2025

Le 25 juin 2025 à 10H 00mn, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial du Ministère de la Jeunesse, de la culture et de communication département de la jeunesse à Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°3/2025, pour : Achat de tentes collectives destinées aux colonies de vacances relevant de la Direction Provinciale du département de la Jeunesse IFRANE -lot unique-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : NEUF CENT SEIZE MILLE CINQ CENT Dirhams (916 500,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE Dirhams (18 330,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3825/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Administratives et Financières

Avis de la Consultation Architecturale Ouverte N°06/CKS/2025

Le 08/07/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Yousef Ibn Tachafine, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 07/CKS/2025 pour :

Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de l'école primaire ACHAËD AHMED TOUGUI à la commune El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (4845 000,00 DH HT) Quarante-cinq mille dirhams hors taxes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la Direction provinciale à El Kelaa des Sraghna ;
- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation architecturale.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : NEUF CENT SEIZE MILLE CINQ CENT Dirhams (916 500,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE Dirhams (18 330,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation architecturale.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (300000,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 Dhs (six mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret rela-

tifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le présent Appel d'Offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 3826/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
D'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE D'ANEZI
CAIDAT IDA-GOUGMAR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 03/2025

Le 28/07/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Idagougmar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert 03/2025 du 28/07/2025 à 10 H pour : RÉHABILITATION ET MISE À NIVEAU DU SYSTÈME AEP AU PROFIT DE LA POPULATION DU DOUAR AIT MEHMED ,COMMUNE IDAGOUGMAR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Onze Mille Neuf Cent Soixante-Sept Dirhams Et Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises (111 967,20 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le présent Appel d'Offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3828/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
D'INTERIEUR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
CERCLE D'ANEZI
CAIDAT IDA-GOUGMAR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 02/2025

Le 21/07/2025 à 10H 00 MN, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune IDAGOUGMAR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert 02/2025 pour les : Travaux de réhabilitation et mise à niveau du système d'eau potable au profit des habitants du douar Tadkokt, commune Idagougmar.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (200000,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 Dhs (six mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret rela-

tifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le présent Appel d'Offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 3828/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
D'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE D'ANEZI
CAIDAT IDA-GOUGMAR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 03/2025

Le 28/07/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Idagougmar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert 03/2025 du 28/07/2025 à 10 H pour : RÉHABILITATION ET MISE À NIVEAU DU SYSTÈME AEP AU PROFIT DE LA POPULATION DU DOUAR AIT MEHMED ,COMMUNE IDAGOUGMAR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Onze Mille Neuf Cent Soixante-Sept Dirhams Et Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises (111 967,20 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le présent Appel d'Offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3828/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
D'INTERIEUR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
CERCLE D'ANEZI
CAIDAT IDA-GOUGMAR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 02/2025

Le 21/07/2025 à 10H 00 MN, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune IDAGOUGMAR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert 02/2025 pour les : Travaux de réhabilitation et mise à niveau du système d'eau potable au profit des habitants du douar Tadkokt, commune Idagougmar.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (200000,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 Dhs (six mille Dirhams).

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUEZMAM OUEB NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG



AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉ N° 23/2025/BP

OBJET : Acquisition des Matériels et Equipements pour les produits d'esthétique au profit de la
Coopérative MikAanil à Assa

Nous portons à la connaissance du public que modification ont été portées sur :

1. MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLIS :
Report de la date d'ouverture des plis au 24JUN2025 à 09h30 au lieu du 10JUN 2025 à 11h10

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,

N° 3830/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION RÉGIONALE CASA SETTAT
CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL HAY HASSANI CASABLANCA
HOPITAL AL HASSANI

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°07/2025 RELATIF A LA FOURNITURE DE FILMS DE RADIOLOGIE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL HAY HASSANI CASABLANCA

Il est porté à l'ensemble du public que :

- L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 872400,00 DHS TTC (huit cent soixante-douze mille quatre cent dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16000 DHS (seize mille dirhams)

N° 3833/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION GUEZMAM OUEB NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG



AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉ N° 25/2025/BP

OBJET : Acquisition d'équipements et matériels d'imprimerie au profit de la Coopérative SIDI
LAROY à Assa

Nous portons à la connaissance du public que modification ont été portées sur :

1. MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLIS :
Report de la date d'ouverture des plis au 24JUN2025 à 09h45 au lieu du 10JUN 2025 à 11h30

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,

N° 3831/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que l'appel d'offres ouvert n°08/2025 relatif aux travaux de signalisation horizontale dans le territoire de la Commune Dar Bouazza- Province de Nouaceur a été rectifié au niveau de l'erreur matérielle dans la date d'ouverture des plis comme suit :

À la date :

Le Mardi 31 Juin 2025 à 11 heures, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°08/2025 du 31 Juin 2025 pour les travaux de signalisation horizontale dans le territoire de la Commune Dar Bouazza- Province de Nouaceur.

À la date :

Le Mardi 01 Juillet 2025 à 11 heures, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°08/2025 du 01 Juillet 2025 pour les travaux de signalisation horizontale dans le territoire de la Commune Dar Bouazza- Province de Nouaceur.

Le reste est inchangé.

N° 3834/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE LEHRI

AVIS
Examen d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année 2025

Le président de la commune de LEHRI annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 réservé aux fonctionnaires de la dite commune ayant rempli les conditions réglementaires à la date de la 1^{ère} épreuve de l'examen, les épreuves se dérouleront au **siège de la commune de LEHRI** suivant le calendrier ci-dessous :

Grade de promotion	Conditions requises à la date de la 1 ^{ère} épreuve : 5 années de service en qualité de :	Nombre de postes	Date du concours	Dernier délai de dépôt
Adjoint Administratif grade Principal	Adjoint Administratif 1 ^{er} grade	1	12 JUILLET 2025	10 JUILLET 2025

Les demandes de participation au dit concours doivent être envoyées par courrier recommandé au président de la commune de LEHRI ou déposé contre récépissé au service des ressources humaines de la dite commune au plus tard le délai mentionné au tableau ci-dessus .

N° 3832/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Région Rabat-Sala-Kenitra
Province de Sidi Kacem
Commune de Jorf El Melha

Avis de concours d'aptitude professionnelle
Commune de Jorf El Melha au titre de l'année 2025

Le président de la commune de Jorf El Melha et selon les lois organisant les procédures de passage des examens d'aptitude professionnelle annonce que l'examen de l'aptitude professionnelle au titre de l'année 2025 pour l'accès au grade Adjoint Technique 1^{er} grade sera organisé le 09 octobre 2024 à 10h au siège de la commune. Cet examen est ouvert aux fonctionnaires de la commune possédant une ancienneté de six ans au grade initial en date du 09 octobre 2025.

Les postes ouverts pour chaque grade sont de 14 "0".

Les demandes doivent être transmises à Mr le président avant le 08 octobre 2023 sous d'une copie de dernier arrêté en grade légalisée, l'examen sera organisé comme suit :

L'examen écrit :

Examen écrit	Durée	Coefficient
Sujet professionnel ou QCM.	2heures	3

» L'examen oral :

Examen	Durée	Coefficient
- discussion concernant la fonction exercée.	Entre 15 et 20 minutes	2

N° 3835/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Direction Provinciale de
Casablanca
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2025

Le 10/07/2025 à 10Heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de Madame la Direc-
trice Provinciale de
l'Équipement, du Transport
, de la Logistique de Casa-
blanca sis à Bd Anoual
DerbGhalef Casablanca
20102 BP 1774 à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
avis de prix n° 04/2025 du
10/07/2025 pour :

Etude d'élargissement et de
renforcement de la RP3008
du PK 0+000 au PK 3+200
et de la RP3016 du PK0+000
au PK6+700 (Province de
Mediouna)
-le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 315.180,00
TTC (Trois cent quinze
mille cent quatre-vingt di-
hams toutes taxes com-
prises)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de

: Trois mille Dirhams (3000
DHS).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30 à
34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règlement
de Consultation.
N° 3836/PA

Royaume du Maroc
Archives du Maroc



AVIS

La Directrice des Archives du Maroc porte à la connaissance des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres n° 04/2025 relatif à la formation des responsables des archives à la gestion optimale des archives a été publié 02 fois- par erreur- au quotidien Libération n° 10553 du vendredi 13 juin 2025.

Pour plus d'éclaircissement, l'avis exact est celui publié sous la référence n° 3801/PA et dont l'estimation est de 239.400,00 dhs.

Le Reste est inchangé.

N° 3836/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المسؤولية
جامعة واد تافيلالت
مكتب المسطرة الإدارية

قرار جماعي للتدبير...
مبنية على إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية للتوظيف في
القسم من الدرجة الثانية، مساعد اداري من الدرجة الممتازة، مساعد اداري من الدرجة الأولى، مساعد تقني
من الدرجة الأولى

- مجلس القبول للتوظيف رقم 113,14 المتعلق بامتحانات المسار بملف رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015)
- مجلس القبول للتوظيف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1437 (24 فبراير 1998) بمطابقة النظم الأساسي العام للتوظيف العمومي حسبما وقع تقييده وتتميمه
- ميثاق هي الرضوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق (27 شتنبر 1977) بمطابقة النظم الأساسي الخاص بوظائف الجماعات المحلية حسبما وقع تقييده وتتميمه
- ميثاق هي الرضوم رقم 481.67 الصادر في 13 من ربيع الاول 1397 (22 يوليوز 1967) بمن تقويم عام لتدابيرك والامتيازات الخاصة بولوج لكافة فروعك ومكتبك الإدارات العمومية
- ميثاق هي الرضوم رقم 2.65.72 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بشأن النظم الأساسي الخاص بميثاق التوظيف المشتركة بين الوزارات وما وقع تعديله وتتميمه
- ميثاق هي قرار الوزير المنتدب كادر الوزير الأول المتعلق بتحديث الكفاءة المهنية رقم 1995/66 الصادر بتاريخ 29 رجب 1427 الموافق 24 أغسطس 2006 بتحديد نظم امتحان الكفاءة المهنية بولوج درجة أولى من الدرجة الثانية
- ميثاق هي الرضوم رقم 2.22.811 الصادر في 18 صفر 1444 (7 سبتمبر 2022) بتغيير الرضوم رقم 2.84.083 الصادر في 29 شوال 1436 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط توظيف موظفي التوثيق في الدرجة الأولى أو الثانية
- ميثاق هي الرضوم رقم 2.21.1035 الصادر في 16 صفر الأخرى 1444 (7 سبتمبر 2022) بتغيير وتتميم الرضوم رقم 2.38.452 الصادر في 20 من ذو القعدة 1433 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظم الأساسي الخاص بميثاق المساعدين التقنيين والمساعدات الإداريين المشتركين بين الوزارات
- ميثاق هي قرار الوزير المنتدب كادر رئيس العمومية المتعلقة بالانتقال الرقمي وإصلاح الإدارة رقم 1436/22 الصادر في 23 شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية للتوظيف في الدرجة بملفية بعض المساعدين التقنيين والمساعدات الإداريين المشتركة بين الوزارات

يقدم ما يلي:

الفصل الأول : تنظيم جماعة واد تافيلالت امتحان الكفاءة المهنية بولوج مختلف الدرجات المعطن عليها في الجدول التالي:

الدرجة الحالية	درجة التوظيف	شروط المشاركة	المناصب المتوفرة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
تتولى من الدرجة الثانية	تتولى من الدرجة الثانية	الموظفون المتقاعون	01	27 نونبر 2025 بمقر الجماعة	نوع طلبات الترشيحات يكتبها الضبط بالجماعة في أجل قصاه 10 نونبر 2025
مساعد اداري من الدرجة الأولى	مساعد اداري من الدرجة الممتازة	عند تاريخ إجراء الامتحان على حد (0) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة	01	27 نونبر 2025 بمقر الجماعة	نوع طلبات الترشيحات يكتبها الضبط بالجماعة في أجل قصاه 10 نونبر 2025
مساعد تقني من الدرجة الثانية (ثلاثة سلك)	مساعد تقني من الدرجة الأولى	المشغولون بها والتي حدوا 10% من عدد الموظفين المستقرين لشروط التوظيف	01	25 شتنبر 2025 بمقر الجماعة	نوع طلبات الترشيحات يكتبها الضبط بالجماعة في أجل قصاه 29 غشت 2025
مساعد اداري من الدرجة الثانية (ثلاثة سلك)	مساعد اداري من الدرجة الأولى	المشغولون بها والتي حدوا 10% من عدد الموظفين المستقرين لشروط التوظيف	01	15 شتنبر 2025 بمقر الجماعة	نوع طلبات الترشيحات يكتبها الضبط بالجماعة في أجل قصاه 29 غشت 2025

N° 3837/PA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° DE 81SPZAG/2025 A 86SPZAG/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 07 et 08 Juillet 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Draz-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur avis de prix pour :

ADO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (000)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
81SPZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX TERRAINS DE PROXIMITE AËX COMMUNES TERRITORIALES AFRA ET AGEZ PROVINCE ZAGORA.	1 297 567,20 Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Sept Dirhams et 20Centimes	25 000,00 Vingt Cinq Mille	Le 07 Juillet 2025, à 10 h 00 mn
82SPZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX TERRAINS DE PROXIMITE AËX COMMUNES TERRITORIALES TANSIFTE ET JAMEZMOUTE PROVINCE ZAGORA.	1 297 567,20 Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Sept Dirhams et 20Centimes	25 000,00 Vingt Cinq Mille	Le 07 Juillet 2025, à 10 h 30 mn
83SPZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX TERRAINS DE PROXIMITE AËX COMMUNES TERRITORIALES MAZGUTA ET AÏFOUALAL - PROVINCE ZAGORA.	1 297 567,20 Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Sept Dirhams et 20Centimes	25 000,00 Vingt Cinq Mille	Le 07 Juillet 2025, à 11 h 00 mn
84SPZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX TERRAINS DE PROXIMITE AËX COMMUNES TERRITORIALES MRAMED EL GHILANE ET KTAWA - PROVINCE ZAGORA.	1 297 567,20 Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Sept Dirhams et 20Centimes	25 000,00 Vingt Cinq Mille	Le 08 Juillet 2025, à 10 h 00 mn
85SPZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX TERRAINS DE PROXIMITE AËX COMMUNES TERRITORIALES TAKARINE ET TAGHAILTE - PROVINCE ZAGORA.	1 297 567,20 Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Sept Dirhams et 20Centimes	25 000,00 Vingt Cinq Mille	Le 08 Juillet 2025, à 10 h 30 mn
86SPZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX TERRAINS DE PROXIMITE AËX COMMUNES TERRITORIALES S TAMBOGROUTE ET FEZEOLATA - PROVINCE ZAGORA.	1 297 567,20 Un Million Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Soixante Sept Dirhams et 20Centimes	25 000,00 Vingt Cinq Mille	Le 08 Juillet 2025, à 11 h 00 mn

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 06 du règlement de consultation.
Les concurrents doivent déposer une copie légalisée du certificat de qualification et de classification suivant la spécification du tableau suivant :

ADO N°	Secteur	Classe	Qualifications exigées
81SPZAG/2025	A	4	A2
82SPZAG/2025	A	4	A2
83SPZAG/2025	A	4	A2
84SPZAG/2025	A	4	A2
85SPZAG/2025	A	4	A2
86SPZAG/2025	A	4	A2

N° 3839/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
 204, BD Emile Zola Rue Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca
 Tél : 0522 40 06 92/91
 Fax : 0522 40 05 43
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/05/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : NEO BOIS S.A.R.L.
 - Objet : TRAVAUX DE MENUISERIE,
 - Siège Sociale : 1 LOT AL AMANE N°5 1er ETAGE GH 8 AIN SEBAA, CASABLANCA

- Capital Social : fixé à la somme de cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs) divisé en 500 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Abderrahmane BAHLOUL,
 - Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.

- Gérance : La société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mr Abderrahmane BAHLOUL

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année,
 - Registre de commerce : La société est immatriculée au registre de commerce sous N°681111.

- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/06/2025 sous N°0097800

N° 3841/PA

Fiduciaire ZAHIR "SARL AU" Au capital de 100 000,00 DHS
 Siège social : Rue Ibn Aicha Imm. Paris 3ème étage Bureau N°7 Goélie Marrakech.

Tél / Fax : 05 24 43 41 06

Avis de constitution
 A/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 02/06/2025, enregistré à Marrakech le 04/06/2025, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : AD TAMOUNT ELEC
 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.

3) Siège social : Appt 15 Imm 12 Lot Sine Av Allal Fassi Marrakech.

4) Objet : Entrepreneur d'installations électriques / Entrepreneur de travaux divers ou constructions

5) Gérance : M. DIF ALLAH AYOUN et M. AYACHE YOUNESS, sont désignés Co-gérants de ladite société pour une durée illimitée.

B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 12/06/2025 sous le N° 127840 RC N° 166631

N° 3842/PA

Fiduciaire May Consulting 7, Rue Lieutenant Fernand La villette, Casablanca. 0522 638395

Création de société. « GLOBALVUESARL AU » Au terme d'un acte SSP en date de 02/06/2025 à CASABLANCA a été établi les

statuts d'une SARL, dont les Caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION : « GLOBALVUESARL AU »
 L'Objet social : Agence de publicité.

Siège social : 105 Bd, Rahal Meskini, 7ème Etage, appt 71 CASABLANCA
 Capital social : 100.000,00 Dhs

Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit :

1- MRMOUFAKKE MOHAMMED -1000 Parts.
 Gérance : La Société est gérée par MRMOUFAKKE MOHAMMED

Durée : 99 ans ;
 La création a été effectuée auprès de l'Organisme direct entreprise, Le12/06/2025 et le RC N°681407.

Extrait Pour mention N° 3843/PA

SWIFT INOVA S.A.R.L AU

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 13/06/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée/ associé unique dont les caractéristiques sont :

-DENOMINATION : SWIFT INOVA.
 -OBJET : L'IMPORTATION, LA PROMOTION, LA DISTRIBUTION EN GROS ET EN DÉTAIL DE PRODUITS, BIENS ET SERVICES DE TOUTES SORTES.

-SIEGE SOCIAL : RUE 6 N°71 AV SAINT LOUIS HAY SAADA 2 IER ETAGE FES

-DUREE : 99 ans.
 -CAPITAL SOCIAL:50000 DH.

-GERANCE: MR. ZAKARIAE ZOURICHEL
 -ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

-DÉPOT : le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fes le 28/05/2025 sous RC N°85561.

N° 3844/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
 Tél/Fax:0537649573
 GSM: 0668792975.
 Constitution d'une S.A.R.L.AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/05/2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'association Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " TECH PLUS IMPORT EXPORT " S.A.R.L.AU

Siège Social : domicilié chez SMART WIN à N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.

Associés Unique : - Mr. FATH-ALLES EL JALLOULI, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet : - MARCHAND DE MATÉRIELS ELECTRONIQUES; - MARCHAND DE VÉTEMENTS;

- IMPORT ET EXPORT.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. FATH-ALLES EL JALLOULI
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal

de commerce de Rabat sous le N° 192261 RC N°188433. N° 3845/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
 DIRECTION PROVINCIALE D'AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° : 03/DPJALH/2025 (SEANCE PUBLIQUE)
 Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, les coopératives, l'union de coopératives et l'auto entrepreneur

Le 26/06/2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau des marchés publics, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix N° 03/DPJALH/2025 ayant pour objet :

ACHAT DE FOURNITURES POUR MATERIELS INFORMATIQUES POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'ALHOCEIMA. (LOT UNIQUE)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du Coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 536 400,00 DH (Cinq cent trente-six mille quatre cent dirhams) toute taxe comprise.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la

Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3846/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
 DIRECTION PROVINCIALE D'AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° : 06/DPJALH/2025 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 23/06/2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau des marchés publics, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre des prix N° 06/DPJALH/2025 ayant pour objet :

LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MANUTENTION ET DE TRANSPORT DU MATERIEL, DU MOBILIER ET DE DOCUMENTS POUR LES BESOINS DES BATIMENTS RELEVANT DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL-HOCEIMA (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du Coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 450.777,60 DHS (Quatre Cent Cinquante Mille Sept Cent Soixante-dix-sept Dirhams et 60 Centimes) TTC.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 708.364,80 (Sept Cent Huit Mille Trois Cent Soixante Quatre Dirhams et 80 Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics du décret 2-22-431 et l'arrêté du Ministre délégué auprès

de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3847/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
 Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région Casablanca - Settat
 Direction Provinciale de Sidi Bennour
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE
 N°55/SB/2025

Le 27/06/2025 à 10H00, il sera procédé, au siège de la direction de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix N°55/SB/2025, pour objet : L'achat de Fournitures de bureau, reprographiques et informatiques destinés aux Siège de la direction et les établissements scolaires relevant de la di-

rection provinciale de SIDI BENNOUR en deux lots séparés :

Lot n°01 : Achat de Fourniture de bureau.
 Lot n°02 : Achat de fournitures reprographiques et informatiques.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 009 196,00 (Cinq millions neuf mille cent quatre-vingt-seize) dirhams TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabana 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Concernant le dossier technique, les concurrents doivent fournir :

1- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	3	J1, J2, J5 et J6
M	4	M1 et M2

► les prospectus, notices et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres pour les articles : 1, 12, 23, 37, 44, 48, 63 et 64 du bordereau des prix doivent être déposés au Service des Marchés au secrétariat Général, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N.B : Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de :

- Produire Les échantillons concernant les articles : 1, 12, 63 et 64 du bordereau des prix.

N° 3840/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
LA REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
13/2025/DPA/4/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/07/2025 à 10 heures,
il sera procédé, dans les Bu-
reaux de la Direction provin-
ciale de l'Agriculture de
Beni Mellal, sis au Quar-
tier Administratif, Rue de
Safi, Beni Mellal, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'Ap-
pel d'Offres ouvert national
sur Offres de Prix N°
13/2025/DPA/4/SAHA du
09/07/2025, ayant pour
objet :

Travaux de création de
points d'eau: Equipement
d'un forage d'eau par l'ins-
tallation d'un système de
pompage solaire prévu
dans le cadre du projet de
développement durable des
systèmes de production et
création d'emploi à la com-
mune territoriale de Tanou-
gha province de Beni
Mellal.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics accessible
à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

• L'estimation du coût des
prestations établies par
le maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cent
Soixante-trois mille huit
cent Dirhams et 00 cts
TTC(163 800,00 DHS-TTC).

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Deux mille cinq cent di-
rhams (2500,00Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret N° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 10 du règlement
de la consultation du pré-
sent appel d'offres.

N° 3849/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
LA REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 23 /2025
/DPA/4/SAHA

Le 10 /07 / 2025 à 10
heures, il sera procédé, dans
les bureaux de la Direction
Provinciale de l'Agriculture
de Beni-Mellal, sis au Quar-
tier Administratif, Rue de
Safi, Beni Mellal, à l'ou-
verture des plis relatifs à

l'appel d'offres ouvert na-
tional, sur offres de prix
N°23 /2025
/DPA/4/SAHA du
10/07/2025 à 10H pour :
La réalisation des études
techniques relatives à la
construction des pistes ru-
rales prévues dans le cadre
du programme d'appui au
Développement inclusif et
Durable des zones Agri-
coles et Rurales PADIDZAR
: (10 Km) au niveau de la
commune territoriale de
Tagziit et (12 Km) au ni-
veau de la commune terri-
toriale Foum El Ancoeur
province de Beni Mellal
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics accessible
à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cent dix
mille quatre-vingt-huit di-
rhams et 00 cts (110 088,00
dhs)

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: mille six cent dirhams et 00
centimes (1600,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation dudit appel
d'offre.

N° 3850/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 19/2025/INDH/PSK
Le 10 juillet 2025 à 11H,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la Province de Sidi
Kacem (Secrétariat Général)
sis Avenue Mohamed V, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix
n°19/2025/INDH du
10/07/2025, pour les tra-
vaux de mise à niveau cen-
tre des enfants abandonnés,
centre des personnes à be-
soin spécifiques et unité de
protection d'enfance à la
commune de Sidi Kacem -
Province de Sidi Kacem -lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à
l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
deux cent trois mille neuf
cent douze dirhams 00 cts
(1 203 912,00 dhs) toutes
taxes comprises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt quatre mille (24
000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux

dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'Économie et des finances,
chargé du budget, n°1692-
23 du 23 juin 2023 relatif à la
dématérialisation des pro-
cédures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°04 du règle-
ment de consultation.

N° 3851/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 20/2025/INDH/PSK
Le 14 Juillet 2025 à 11H,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la Province de Sidi
Kacem (Secrétariat Général)
sis Avenue Mohamed V, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix
n°20/2025/INDH du
14/07/2025, pour les tra-
vaux d'aménagement du
terrain de sports au collège
Ain Dfali à la commune Ain
Dfali -Province de Sidi
Kacem-lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à
l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux cent
soixante cinq mille deux
cent dirhams 00 cts (265
200,00 dhs) toutes taxes
comprises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Cinq mille (5 000,00) di-
rhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'Économie et des finances,
chargé du budget, n°1692-
23 du 23 juin 2023 relatif à la
dématérialisation des pro-
cédures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°04 du règle-
ment de consultation.

N° 3852/PA

NOUACEUR
DEVELOPPEMENT S.A.
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 19/2025/ND/
EMOBILITE

(Séance publique)

Le jeudi 10 juillet 2025 à 10
heures, il sera procédé aux
bureaux de Nouaceur Dé-
veloppement, sis au siège
de la commune de Bous-
koura route 3031 boujaadia
bouskoura - province noua-
ceur, à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres,
sur offres de prix pour :
ETUDES TECHNIQUES
RELATIVES AU PRO-
GRAMME DE DEVELOP-
PEMENT DES
INFRASTRUCTURES DE
LA MOBILITE ENTRE LA
PREFECTURE D'AIN
CHOCK ET LA PROVINCE
DE NOUACEUR.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé au por-
tail des marchés publics à
partir de l'adresse électro-
nique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
SOIXANTE MILLE DI-
RHAMS (60 000,00 DH)

L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de QUATRE
MILLION DIRHAMS
TOUTES TAXES COM-
PRISES (4.000.000,00DH
TTC).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 32 et 34 du règle-
ment de passation des mar-
chés de la société Nouaceur
Développement, et aux dis-
positions du règlement de
consultation du présent
marché.

Le dépôt et le retrait des plis
et des offres des concu-
rents s'effectuent pour le
présent appel d'offres, obli-
gatoirement, par voie élec-
tronique, via le portail
marocain des marchés pu-
blics de l'adresse électro-
nique suivante :

www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions
fixées par l'arrêté de la mi-
nistre de l'économie et des
finances n°1982-21 du 9 Ju-
mada I 1443 (14 décembre
2021) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics et des garanties pécu-
niaires.

Les concurrents doivent
avoir au moins une copie
certifiée conforme à l'origi-
nal des certificats d'agré-
ment des bureaux d'études
concernant les domaines
suivants :

D4 : Routes, autoroutes,
Transport /D5 : Ouvrage
d'art/D17 : Voirie, réseaux
d'assainissement et eau po-
table.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation du présent
marché.

N° 3853/PA

NOUACEUR
DEVELOPPEMENT S.A.
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 20/2025/ND/CSB_L2
(Séance publique)

Le Mercredi 23 juillet 2025 à
10 heures, il sera procédé
aux bureaux de Nouaceur
Développement, sis au
Nouveau siège de la Com-
mune de Bouskoura route
3031 Boujaadia Bouskoura
centre, Province de Noua-
ceur, à l'ouverture des plis
relative à l'appel d'offres,
sur offres de prix pour :Tra-

vau de construction d'un
complexe sportif à la Com-
mune de Bouskoura, Lot :
Piste d'athlétisme en tartan,
espaces verts et équipe-
ments.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé au por-
tail des marchés publics à
partir de l'adresse électro-
nique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: DEUX CENT MILLE DI-
RHAMS (200.000,00 DH)

L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Onze mil-
lions quatre cent soixante-
dix-neuf mille cinq cent
soixante et un dirhams et
vingt centimes toutes taxes
comprises(11.479.561,20 DH
TTC).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 32 et 34 du règle-
ment de passation des mar-
chés de la société Nouaceur
Développement, et aux dis-
positions du règlement de
consultation du présent
marché.

Le dépôt et le retrait des plis
et des offres des concu-
rents s'effectuent pour le
présent appel d'offres, obli-
gatoirement, par voie élec-
tronique, via le portail
marocain des marchés pu-
blics de l'adresse électro-
nique suivante :

www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions
fixées par l'arrêté de la mi-
nistre de l'économie et des
finances n°1982-21 du 9 Ju-
mada I 1443 (14 décembre
2021) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics et des garanties pécu-
niaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation du présent
marché.

Une réunion de présenta-
tion et de visite des lieux
aura lieu le Lundi 4 Juil-
let 2025 à 15 heures aux
bureaux de « Nouaceur
Développement S.A. » sis
au Nouveau siège de la
Commune de Bouskoura
route 3031 Boujaadia Bous-
koura centre, Province de
Nouaceur.

N° 3854/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Com-
munication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIE SUR
OFFRES DE PRIX
N°09/2025

Le 01juillet 2025 à 10 H 30
mn, Il sera procédé dans la
salle de réunion principale
du Département de la Je-
unesse, sis 51 Avenue Ibn Si-
na Agdal Rabat à
l'ouverture des plis relatif à
l'appel d'offres ouvert natio-
nal simplifié sur offres de
prix , N°09/ 2025 ayant
pour objet :

ENTRETIEN ET MAINTI-
NANCE DES INSTALLA-
TIONS TECHNIQUES DES
ASCENSEURS DU SIÈGE
DU MINISTÈRE DE LA
JEUNESSE, DE LA CUL-
TURE ET DE LA COMMU-
N I C A T I O N -
DÉPARTEMENT DE LA

JEUNESSE - LOT UNIQUE-
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la
prestation établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 122.400,00DH
TTC (cent vingt deux mille
quatre cent Dirhams Toutes
Taxes Comprises).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à 2 000,00 Di-
rhams (Deux mille
dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 08 du règle-
ment de consultation.

N° 3855/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
DIRECTION
DES SYSTEMES
D'INFORMATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 02/DST/2025

Le 08/07/2025 à 10H30, il
sera procédé, dans la salle
de réunion de la Direction
des Systèmes d'Information
du Ministère du Transport
et de la Logistique Avenue
Maa Al Aynayne- Rabat-
Agdal, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert national sur of-
fres de prix n° 02
/DST/2025 pour :

LOCATION DES LI-
CENCES D'UTILISATION
DE L'ANTIVIRUS INSTA-
LLE AU NIVEAU DU
MINISTÈRE DU TRANS-
PORT ET DE LA LOGIS-
TIQUE

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: (Cinq mille Dirhams)
5000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux cent
soixante-dix-sept mille
deux cents Dirhams Toutes
Taxes Comprises
(277.200,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret n° 2-22-
431 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 3856/PA

SOCIÉTÉ LODGE HOUSSE
RC n° 1299 à AZROU
DÉVELOPPEMENT ANTICIPÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'assemblée générale extraordinaire en date du 19/12/2024 de la SOCIÉTÉ « LODGE HOUSSE » a décidé :

- La dissolution anticipée de la société
- la liquidation volontaire de la société
- La nomination de M. ABAKKOU FATIMA en qualité de liquidateur.
- La fixation du siège de liquidation au siège de la société sis à AMADEL AIT OU SAID ZOUIGHA IAS-SAMEN BIDRANE, AIT MOULL AIN LEUH CRIFRANE.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance d'Azrou le 06/01/2025 sous le numéro 4.

Pour extrait et mention
N° 3857/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTESIMPLIFIÉE
N°: 11/MR/2025
(Séance publique)

Le 07/07/2025 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, sis à l'avenue Jnanellarti, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée ayant pour objet: Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de (07) sept salles de classe préscolaire et établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 312 500,00DH (Un million trois cent douze mille cinq cents dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les architectes peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
 - Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3858/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 18/2025/DPA/BERRECHID DU 07/07/2025 à 10h30 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 07/07/2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sis à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier Elyousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national sur offres de prix n° 18/2025/DPA/BERRECHID relatif à : Acquisition et fourniture du matériel agricole au profit de la coopérative de service relevant de la commune territoriale de Laghniyimine, dans le cadre du projet de l'Agriculture Solidaire Nouvelle Génération - Intensification durable des systèmes de production et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau de la commune territoriale Laghniyimine, Province Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : NEUF CENT VINGT-HUIT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES (928.000,00 DIRHAMS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de QUINZE MILLE DIRHAMS (15.000,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis avant 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 3859/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 19/2025/DPA/BERRECHID DU 26/06/2025 à 10h30 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 26/06/2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sis à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier Elyousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 19/2025/DPA/BERRECHID relatif à : Etude de faisabilité technico-économique pour l'installation d'une unité du poulet fermier au profit de la coopérative Amal Ouled Mbarek relevant de la commune territoriale de Laghniyimine, Dans le cadre du projet de l'agriculture solidaire nouvelle génération - Intensification durable des systèmes de production et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau de la commune territoriale Laghniyimine, Province de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUARANTE CINQ MILLE ET QUATRE CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES (45 400,00 DIRHAMS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de NEUF CENT DIRHAMS (900,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 3860/PA

ROYAUME DU MAROC
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
DIRECTION RÉGIONALE DARAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTSIMPLIFIÉ
N° 08/2025

Le 26 juin 2025 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Régionale Darra-Tafilalet de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, sis à Av. Mohammed VI Errachidia, commune d'Errachidia, Préfecture d'Errachidia, Région Darra Tafilalet l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sim-

plifié sur offres des prix n°08/2025concernant l'acquisition de mobilier de bureau pour la Direction Régionale Darra- Tafilalet lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 200 340,00Dhs TTC(Deux Cent Mille Trois Cent Quarante Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 006,00 Dhs(Quatre Mille Six Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le règlement de consultation dans l'article n° 11 doivent être déposés dans le Bureau Moyens Généraux / Division Ressources de la Direction Régionale de la CNSS Darra-Tafilalet, sis Av. Mohammed VI, Errachidiaou

déposer au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 et 9 du règlement de consultation.

N° 3861/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PRÉFECTURE DE MOHAMMEDIA - COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES - SERVICE DES MARCHES ET TRAVAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°11/2025

Le 08 juillet 2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ain Harrouda, sis au siège de la commune Ain Harrouda l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix N°11/2025 ayant pour objet :

- ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA GESTION DÉLEGUÉE DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS - COLLECTE ET NETTOIEMENT - SUR LE

TERRITOIRE DE LA COMMUNE AIN HARROUDA A LA PRÉFECTURE MOHAMMEDIA-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 204.000,00DH TTC (Deux cent quatre mille Dirhams)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 Dh (Quatre mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire un Certificat d'agrément justifiant les domaines d'activité : - D13.D19 -.

N° 3862/PA



AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/CB/17/2025 RELATIF A L'ACHAT DE PRODUITS DE DESINCECTISATION, DE DERATISATION ET DE DESINFECTATION REPARTIS EN 9 LOTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA

La Société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public que la modification suivante est apportée à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AO/CB/17/2025 ; publié le 04 Juin 2025 dans les journaux LIBÉRATION N°10528 Et ALITIHAD ELICHTIRAKI N°14054.

Les informations qui ont été modifiées :

Article 34 : Bordereau des prix-Détail estimatif

- **Au niveau du Lot N°9 :**
 1. L'unité de mesure mentionnée à tort en « Kg » doit être corrigée en « Litres »
 2. La quantité indiquée « 2500 » est rectifié à « 2000 »

Toutes les autres dispositions de cet appel d'offres restent inchangées.

14, Avenue Mers Sultan -6ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société Casablanca Baïa
Tél : +212 5 22 36 87 74/ fax : +212 5 22 36 87 73
casaba@casabala.ma



Statut Annuaire au titre de 41 00000024 - CNSS n° 702074 - IF 100000 - RC 100001 - Poste 34771007 - CB 000000000000
Av. Mers Sultan - 6ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
www.casabala.ma

Sport



Mondial des clubs

Le WAC pour écrire une nouvelle page de son histoire

Le Wydad de Casablanca (WAC) aborde la Coupe du monde des clubs de football, prévue du 14 juin au 13 juillet prochain aux Etats-Unis, avec l'ambition d'écrire une nouvelle page de son histoire, riche en titres et en événements inoubliables.

Premier club marocain à participer à ce Mondial des clubs sous son nouveau format, élargi à 32 équipes, le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique en 2022 aura l'occasion de jouer au haut niveau contre des équipes référentielles, avec leur constellation de stars et de découvrir diverses écoles footballistiques.

Les Rouges croiseront le fer, dans le groupe G, avec le club anglais de Manchester City, notamment vainqueur de la Ligue des champions d'Europe en 2023, la Juventus FC, une valeur sûre du football italien et Al Ain FC, l'un des clubs majeurs aux Emirats arabes unis et en Asie.

Pour le WAC, le challenge sera de taille: franchir un palier au niveau mondial, après deux précédentes participations décevantes, marquées par des défaites contre les Mexicains de Pachuca (1-0) et les Japonais d'Urawa Reds (3-2), en 2017 aux EAU, et contre les Saoudiens d'Al-Hilal FC (5-3 t.a.b./1-1) en 2022 à Rabat.

Pour défendre ses chances, le club casablancais devrait capitaliser sur sa relance en fin du championnat national, qui lui a valu une troisième place salubre au vu de sa saison compliquée, mais surtout un retour à son ADN, brulé sous la houlette du Sud-Africain Rhulani Mokwena.



Mohamed Amine Benhachem, appelé à la rescousse en mai dernier, semble être l'homme de la situation. Directeur sportif du Wydad au moment de sa désignation en tant qu'entraîneur et ancien joueur du club, le cadre marocain n'a pas eu besoin de round d'observation pour remettre l'équipe sur pied et sauver in extremis la saison, avec à la clé un retour sur la scène continentale, à travers la troisième place qualificative à la Coupe de la CAF.

Débarquant ainsi aux Etats-Unis, le vent en poupe, le Wydad de Casablanca n'a pas manqué de renforcer ses rangs en prévision d'un championnat qui promet d'être relevé et àprement disputé.

Le Néerlandais Bart Meijers, le Burkinabé Aziz Ki, le Syrien Omar Souma, le Brésilien Ferreira Guilherme, l'ancien Lion de l'Atlas Nordin Amrabat et Hamza Hannouri (en provenance du FUS), viennent renforcer, à la veille de cette compétition, un groupe conçu dès le départ pour cette année mondialiste.

En prévision de ces joutes, le WAC a opté, afin d'aiguiser ses armes, pour un stage à huis clos au complexe Mohammed VI de football à Maâmoura.

Cette phase préparatoire a été également jalonnée par deux matches amicaux contre le FC Séville (perdu 1 à 0) et le FC Porto (perdu aussi

0-1), question d'avoir un avant-goût des défis que réserve le Mondial et se mesurer à l'école européenne, qui sera le principal challenge pour les Rouges.

Le représentant du Maroc entame la compétition le 18 juin contre Manchester City au Lincoln Financial Field (Philadelphie), avant d'enchaîner contre la Juventus FC, le 22 juin sur la même pelouse, puis contre Al Ain FC, le 26 juin à l'Audi Field (Washington, DC).

Par Ali Refouh
(MAP)

Liste officielle du Wydad de Casablanca

Gardiens de But: Youssef El Motie, El Mehdi Benabid, Omar Aqzdaou.

Défenseurs: Mohamed Moufid, Abdelmounaim Boutouil, Jamal Harkass, Fahd Moufi, Meijers Bart, Ayoub Boucheta, Guilherme Ferreira.

Milieux de terrain: Ismail Moutaraji, Mickael Malsa, Arthur, El Mehdi El Moubarik, Oussama Zemraoui, Stéphane Aziz Ki, Ismail Benktib, Pedrinho, Yassine Benani, Rayane Mahtou.

Attaquants: Thaembinkosi Lorch, Mohamed Rayhi, Samuel Obeng, Nordin Amrabat, Zakaria Fathi, Cassius Mailula, Selemani Mwalimu, Hamza Hannouri, Omar Alsomah.

Messi ouvre le bal, sans tambour ni trompette



Inter Miami contre Al Ahly: l'affiche n'est guère ronflante, mais doit lancer samedi (20H00 locales, 00H00 GMT) le nouveau Mondial des clubs, certes avec Lionel Messi en vedette américaine, mais dans un Hard Rock Stadium qui pourrait sonner bien creux.

Mais pour le patron de la Fifa Gianni Infantino, initiateur de ce projet n'échappant pas aux critiques, notamment sur la question de la surcharge calendaire, l'instant sera "historique", a-t-il promis dans un entretien accordé jeudi à l'AFP, affirmant même que la Coupe du monde des clubs allait ouvrir "une nouvelle ère pour le football".

"C'est un peu comme lorsqu'en 1930, la première Coupe du monde (des nations, NDLR) a commencé. Aujourd'hui, tout le monde parle de

cette nouvelle Coupe du monde, c'est pourquoi elle est historique", a-t-il encore plaidé.

Le contexte n'est cependant pas simple dans le pays d'accueil de cette première édition, alors que les manifestations d'ampleur limitée se multiplient aux Etats-Unis contre la politique migratoire musclée du président américain, qui a notamment ordonné le déploiement de militaires à Los Angeles, où le Paris SG jouera dimanche son premier match contre l'Atletico Madrid.

Samedi, des agents de la patrouille frontalière seront présents au Hard Rock Stadium, et peut-être même la police fédérale de l'immigration (ICE).

Pas de quoi inquiéter outre-mesure M. Infantino, pour qui "la sécurité est une priorité absolue (...). Nous sommes en contact permanent avec les autorités et nous souhaitons que les supporters puissent assister aux matchs en toute sécurité", a-t-il dit.

Reste à savoir si les fans de foot, notamment ceux issus de la communauté latino, auront la volonté d'assister à la rencontre disputée par l'idole Messi et d'autres anciennes gloires du Barça, Luis Suarez, Sergio Busquets, Jordi Alba, venus l'épauler à l'Inter Miami.

Le tableau n'est donc pas très reluisant, à la veille de ce tournoi à 32 équipes que Gianni Infantino espère pourtant bien qu'il sera un franc succès.

En attendant, pour ce match d'ouverture, qui

devra donner le ton pour la suite, le patron de la Fifa n'aura pas Donald Trump à ses côtés dans la tribune d'honneur. Plutôt féru de golf que de foot, mais jamais avare d'apparitions dans des compétitions sportives majeures comme le dernier Super Bowl, le président américain assistera au même moment à un défilé militaire organisé à son initiative à Washington, le jour de ses 79 ans.

Néanmoins, les regards seront inévitablement tournés vers les gradins du Hard Rock Stadium, pour voir si les 65.000 places auront fini par trouver chacune un occupant. Or à 48 heures du coup d'envoi, il restait encore des milliers de billets en vente, tout comme pour les 47 autres matches de la phase de groupes.

Pour y remédier, une réduction drastique, parfois jusqu'à 80%, des prix des billets, a été opérée ces dernières heures. La Fifa espère que cela suffira à entretenir l'illusion, sans quoi l'image de tribunes clairsemées donnerait des airs de fiasco au lancement du Mondial des clubs.

Reste le spectacle sur la pelouse... sera-t-il au rendez-vous ?

L'opposition semble quelque peu déséquilibrée entre l'Inter Miami, propriété de David Beckham, 3e de la conférence Est de la faible MLS (Championnat nord-américain), et Al Ahly, géant du foot africain avec ses records à la pelle (12 Ligues des champions, 45 fois champion d'Egypte).

Le club du Caire prend très au sérieux la com-

petition, puisqu'il vient d'enrôler le milieu de terrain international tunisien Mohamed Ali Ben Romdhane et a fait revenir l'attaquant des Pharaons Mahmoud Hassan, surnommé Trézéguet, devant former un duo redoutable avec le Palestinien Wessam Abou Ali présenté comme le joueur à suivre de près.

"Nous avons accepté le défi. Tout le monde attend de nous une victoire et une bonne performance contre l'Inter Miami. Nous ferons de notre mieux pour être compétitifs et présenter notre meilleur visage", a promis l'entraîneur espagnol José Riveiro.

Al Ahly "est un adversaire fort et expérimenté", a convenu Jordi Alba, s'empressant d'ajouter: "Nous espérons que nos supporters nous soutiendront, car leur soutien sera important".

L'appel sera-t-il entendu? A plus d'un titre, autant mieux éviter l'hallali.

Programme du week-end

Dimanche
01h00 : Al Ahly (Egy)-Inter Miami (EUA)
17h00 : Bayern Munich (All)-Okland (NZ)
20h00 : Paris-SG (Fra)-Atletico Madrid (Esp)
23h00 : Palmeiras (Bré)-Porto (Por)

Aux Pays-Bas, soigner le moral des adolescentes pour sauver leurs genoux

Esmee Stuu, 15 ans, slalome entre des plots sur un terrain de foot aux Pays-Bas. Sous l'œil des caméras, elle pense à ses amies victimes d'une douloureuse rupture du ligament croisé.

Cette blessure, assez fréquente chez les sportifs, touche surtout les jeunes footballeuses comme Esmee, les éloignant des terrains pendant plusieurs mois.

"Beaucoup de filles de mon âge passent par là, je suis contente de pouvoir les aider un peu de cette manière", confie, essoufflée, la jeune attaquante du FC Groningue, club professionnel du nord du pays. Le ballon rond est très populaire auprès des filles et des femmes aux Pays-Bas, dont l'équipe nationale féminine a remporté l'Euro en 2017 et atteint la finale de la Coupe du monde en 2019.

Le petit pays compte plus de 175.000 licenciées, un chiffre en constante hausse, contre un peu plus de 250.000 en France par exemple.

Le test physique d'Esmee sert à améliorer les mouvements des joueuses pour éviter la fameuse blessure au genou, cauchemar de tout sportif.

Mais le physique ne fait pas tout: des études montrent que la santé mentale joue beaucoup dans la survenue d'une rupture du ligament croisé, une blessure qui nécessite une opération et de longs mois de rééducation pour revenir au haut niveau.

"Les filles ont 4 à 8 fois plus de

risques de se blesser que les garçons à la puberté, la différence commence à se faire dès l'âge de 12 ans", explique Anne Benjamine, professeure adjointe à l'université de Groningue.

Morphologie différente, ligament plus fragile pendant les règles, mauvaise humeur, stress ou fatigue: le cocktail est complet pour un mauvais mouvement.

"Divorce, décès, déménagement mais aussi une mauvaise note à l'école, une dispute, des petites difficultés à nos yeux mais de gros problèmes pour elles", font qu'elles ont plus de chances de se faire mal, analyse Mme Benjamine auprès de l'AFP.

Cette spécialiste des sciences du sport est en charge d'une grande étude, en partenariat avec l'UEFA et la fédération de foot néerlandaise, sur le lien entre les facteurs psychosociaux et le développement d'une rupture du ligament croisé chez les filles et les jeunes femmes.

Les footballeuses entre 12 et 21 ans sont appelées à remplir régulièrement en ligne un questionnaire sur leur état d'esprit au cours de la semaine écoulée, permettant aux chercheurs de mieux axer la prévention sur la santé mentale.

Celle-ci doit devenir un "élément standard" du programme de prévention des clubs, au même titre que la musculation et la nutrition, affirme Mme Benjamine, 44 ans.

"Cela ne doit plus être remis en cause,



les filles doivent pouvoir en discuter si elles ne se sentent pas bien et il est important que les entraîneurs en prennent compte", souligne-t-elle.

Entre-temps, Esmee continue de donner de sa personne pour faire avancer la recherche sur le plan physique.

Elle enchaîne les séries de mouvements avec des changements de côté rapides, avec ou sans ballon, puis avec un défenseur qui surgit au dernier moment.

Henderika Kingma, 28 ans, manager du foot féminin au FC Groningue et coach d'Esmee, espère que les études porteront leurs fruits. Deux de ses joueuses ont subi une rupture du ligament croisé en toute fin de saison.

"On doit absolument tout faire pour éviter cette blessure chez les jeunes footballeuses", et "grâce à ces études, je sais que mes filles ont conscience" du problème, confie-t-elle auprès de l'AFP.

Mais, concède la scientifique Anne Benjamine, "pour une partie des cas, c'est simplement la faute à pas de chance".

Recettes

Sole au four aux herbes fines



Ingrédients :

- 400 g de tomates bien mûres coupées en quartiers (coupées en deux si on utilise des petites tomates)
- 4 gousses d'ail émincées
- 2 c-à-s d'huile d'olive
- 2 c-à-s de jus de citron frais
- 2 c-à-s de basilic frais émincé
- 1 branche de Thym frais
- Sel
- Poivre
- Fleur de sel aux épices grillées
- 4 Filets de sole

Préparation :

- Préchauffer le four à 220 C (425 °F)
- Mélanger les 6 premiers ingrédients dans un grand plat allant au four. Assaisonner de sel et de poivre.
- Étaler en une couche uniforme. Cuire pendant 5-7 minutes environ.
- Entre-temps, assaisonner le poisson avec la fleur de sel aux épices grillées. Disposer le poisson en une seule couche sur le mélange de tomates.
- Cuire à découvert durant 10 minutes environ ou jusqu'à ce que le poisson se détache facilement.
- Servir chaud accompagné de riz et légumes.



الكونفدرالية الوطنية للسياحة
JEXXAG.884 .JUE1548.05.44
Confédération Nationale du Tourisme

Appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation de séminaires régionaux de promotion et de sensibilisation autour du programme Go Siyaha et la prospection, le démarchage et l'accompagnement des candidatures relatives au programme Go Siyaha

Dans le cadre de l'accompagnement du déploiement des programmes de la feuille de route stratégique du secteur du tourisme 2023-2026, et afin d'offrir un accompagnement personnalisé au profit des porteurs de projets touristiques souhaitant souscrire au programme Go Siyaha, la Confédération Nationale du Tourisme (CNT) lance deux consultations pour :

- I. **L'organisation de 24 séminaires dans les 12 régions et principales Provinces et Préfectures du Royaume, visant à informer et sensibiliser les acteurs du secteur du tourisme autour du programme Go Siyaha.**
- II. **La mobilisation d'une expertise technique pour la prospection, le démarchage et l'accompagnement des candidatures relatives audit programme.**

A cet effet, la CNT invite les entreprises désireuses de l'accompagner pour la réalisation de ces actions à consulter les règlements de consultation disponibles sur le lien suivant :

<https://www.cnt.ma/page/consultations>

Les entreprises intéressées doivent déposer leurs dossiers de soumissions à cette consultation aux adresses citées ci-après au plus tard le **20 Juin 2025 à 16h00**.

- om@cnt.ma
- cnt@cnt.ma